



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 25 juin 2022
Centre des Congrès Robert Schuman - Metz

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Ouverture de l'assemblée générale ordinaire | 3 |
| Discours du Président | 7 |
| Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2021 | 16 |
| Rapport du Comité Directeur | 17 |
| Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 | 18 |
| Rapport du Commissaire aux comptes | 23 |
| Rapport des activités sportives | 25 |
| Rapport du médecin fédéral | 33 |
| Budget 2023 | 35 |
| Présentation d'un projet immobilier | 38 |
| Adoption des résolutions | 42 |
| Questions diverses | 48 |
| Présentation des récipiendaires | 51 |
| Reconnaisances or QualiClub | 56 |
| Clôture | 58 |

La séance est ouverte à 15 heures par Mme Dominique MERIEUX, Secrétaire Fédérale.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Madame Mérieux - Mesdames, Messieurs les présidentes et présidents des comités départementaux et régionaux,

Mesdames, Messieurs les membres honoraires de la Fédération Française de Gymnastique,

Mesdames, Messieurs les élus des collectivités et du monde sportif,

Mesdames, Messieurs les partenaires,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie de votre présence à ce 199ème congrès de Metz et de l'intérêt que vous témoignez à la FFGym.

Je vous souhaite la bienvenue à ce traditionnel temps fort annuel de notre calendrier institutionnel.

Après deux ans de confinement dans nos territoires, nous voici de nouveau ensemble, comme à l'accoutumée.

Quel plaisir de vous retrouver en présentiel. Même si tout le monde a dû et su s'adapter aux contraintes liées à la crise sanitaire, les solutions techniques et numériques ne viendront jamais remplacer les échanges, les rencontres et les contacts entre les individus. Rien ne remplacera les temps conviviaux qui nous ont tant manqués.

Malgré cette pandémie sans fin qui a encore impacté la saison 2021/2022, le virus n'a pas réussi à stopper nos ambitions.

Les rapporteurs qui se succéderont durant cet après-midi vont témoigner de l'activité soutenue et croissante de notre Fédération.

C'est ensemble, et avec votre soutien, que la FFGym a pu poursuivre la mise en œuvre de ses projets.

Vous avez su rester mobilisés et réactifs en toutes circonstances. Soyez-en chaleureusement remerciés !!

Que cette journée soit studieuse et conviviale.

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de la FFGym.

Aujourd'hui, 72 départements sont représentés par 87 votants totalisant 213 274 voix.

Je voudrais excuser :

- Madame Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des jeux olympiques et paralympiques
- Madame Brigitte Henriques, Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français

- Messieurs Michel Cadot et Frédéric Sanaur, respectivement Président et Directeur de l'Agence Nationale du Sport
- Monsieur Morinari Watanabe, Président de la Fédération Internationale de Gymnastique
- Monsieur Farid Gayibov, Président de l'European Gymnastics
- Monsieur Michel Léglise, Président de la Confédération méditerranéenne de Gymnastique, retenu aux Jeux méditerranéens à Oran
- Monsieur Michel Boutard, Vice-Président de l'European Gymnastics

Je voudrais saluer la présence de :

- Madame Véronique Schmidt, Conseillère régionale représentant Jean Rottner, Président du Conseil Régional du Grand-Est
- Madame Nathalie Spormeyeur, Vice-Présidente de la communauté de communes Eurométropole de Metz
- Monsieur Yves Ehrmann, Vice-Président du CROS Grand Est
- Madame Agnès Raffin, Présidente du CDOS de Moselle
- Madame Martine Vital, Présidente de l'association des internationaux de la Fédération Française de Gymnastique
- Monsieur Fabrice Innocenti, Président de l'Amicale des juges nationaux et internationaux
- Nos partenaires économiques :
 - Gymnova avec Monsieur Patrice Ferraina
 - Moreau avec Madame Amélie Rivoire

La Fédération Française de Gymnastique remercie le Comité départemental de la Moselle pour la collaboration apportée à l'organisation de ce congrès. Nos remerciements vont à son président, Philippe Dillmann, qui a œuvré avec son équipe pour nous accueillir dans les meilleures conditions. Monsieur le Président, cher Philippe, tu as la parole.

Monsieur Dillmann – Mesdames et Messieurs, Madame la Conseillère Régionale, Madame la Vice-Présidente de Metz Métropole, Monsieur le représentant du Président du CROS, bienvenue en Moselle. La Moselle terre d'accueil, à l'intersection des frontières et au cœur de l'Europe, la Moselle terre d'histoire, que vous connaissez ou que vous découvrez, la Moselle terre de développement durable, mais déjà verte

par la gym depuis quelques années, et enfin la Moselle Terre de jeux, qui vous accueille aujourd'hui, en phase avec la Fédération et la préparation de l'accueil des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Avec près de 30 clubs, près de 8 000 licenciés, le comité départemental de Moselle est très fier de vous accueillir sur ses terres. N'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes à votre disposition jusqu'à dimanche matin. Les membres du CD57 gym ont pris plaisir à préparer votre venue, j'espère que vous garderez de votre séjour un bon souvenir, je vous souhaite de bons travaux. Bonne après-midi à tous. Merci.

Madame Mérieux - Merci Philippe,

La parole est maintenant à Madame Nathalie Spormeyeur, Vice-Présidente de l'Eurométropole en charge de la vie associative et des équipements sportifs représentant Monsieur François Grosdidier, Président de la communauté de communes de l'Eurométropole de Metz.

Madame Spormeyeur – Mesdames, Messieurs, je vous souhaite à toutes et à tous, la bienvenue à Metz, dans ce magnifique centre des congrès Robert Schumann qui, comme vous pouvez le constater, est tout récent puisqu'il a ouvert ses portes en 2018.

Le Président de l'Eurométropole et Maire de Metz, Monsieur François Grosdidier, aurait aimé être présent, mais il est retenu par d'autres engagements, et il vous prie de bien vouloir l'en excuser. Il m'a demandé de le représenter aujourd'hui, en mes qualités de Vice-Présidente de l'Eurométropole de Metz et Présidente de la commission culture et sports, j'ai accepté bien volontiers.

Destination européenne par nature, au bord de la Moselle, et à proximité du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, l'Eurométropole de Metz dispose de nombreux atouts naturels et d'un très riche patrimoine, avec notamment un centre-ville historique remarquable et une cathédrale Saint-Etienne qui offre de superbes vitraux et qui compte parmi les plus hautes de France. La ville de Metz, et particulièrement le quartier dans lequel nous sommes, s'est fortement développée au cours des dix dernières années. Nous nous retrouvons ici à moins de cinq minutes de la gare TGV et du Centre Pompidou Metz, et à quelques minutes à pied du centre-ville, avec ses nombreux commerces, hôtels et restaurants. Cette situation géographique et cette accessibilité sont bien-sûr des atouts pour le tourisme et le tourisme d'affaire, particulièrement pour l'accueil de grands évènements comme celui d'aujourd'hui. De nombreux colloques et congrès sont régulièrement organisés dans notre Eurométropole, ce qui participe à faire connaître notre territoire. Le Centre des Congrès dans lequel nous nous retrouvons, voulu par l'Eurométropole, illustre cette volonté politique de développement et de rayonnement, tout comme le Centre Pompidou de Metz que vous avez visité ou que vous visiterez demain, et qui est devenu un acteur majeur du rayonnement national et même international de notre territoire. Inauguré en 2010 et avec une programmation de grande qualité, il offre de belles expositions, avec notre opéra-théâtre, l'un des plus anciens de France encore en activité, avec ses ateliers, son chœur et son ballet. Le musée de la Cour d'or,

le conservatoire, mais aussi l'école supérieure d'Arts de Lorraine et l'orchestre national de Metz Grand Est, l'Eurométropole de Metz s'attache depuis plusieurs années à développer son image et à renforcer son attractivité. De grands évènements culturels et sportifs comme le festival constellations qui a démarré hier soir ou le premier marathon de l'Eurométropole qui se déroulera le 9 octobre prochain y contribuent également. Notre territoire est riche, à nous de le faire connaître. J'espère donc que ces quelques jours que vous allez passer à Metz vous donneront l'envie de revenir.

Pour conclure, il me reste à vous remercier, Fédération Française et comité de Moselle de gymnastique, d'avoir choisi Metz pour votre congrès fédéral et à vous souhaiter un très bon séjour et un plein succès dans vos projets. Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bon congrès et une agréable journée.

Madame Mérieux – Merci madame pour votre intervention. Avant de débiter cette Assemblée Générale, je vous invite à un moment de recueillement à la mémoire de celles et ceux qui ont été des acteurs engagés et nous ont quittés durant cette année.

Rappelons-nous de :

Didier Messiant

Gilles Lods

Philippe Pellard

Nathalie Noblet

Jean-Georges Scaravella

Virginie Spiwack

Jacques Batisse

Marcelle Airoldi

Michel Joncheray

Charles-Eugène Martin

Ludmil Kotsev

Claude Bissière

Raymond Deconfin

Marie-Ange Lendormy

Franck Heinrich

René Jardon

Marcel Cauderlier

Jeannine Thavaux

Jack Linard

Philippe Iriart

Jean-Luc Cairon
Annie Ange
Eugène Laussois

Madame Mérieux - Je vous propose, pour honorer leur mémoire et pour leur dire qu'on pense à eux, de les applaudir très fort.

Applaudissements

Madame Mérieux - Je vous remercie.

La parole est maintenant au Président fédéral, James Blateau.

Discours du Président

Monsieur Blateau -

Madame Nathalie Spormeyeur, Vice-Présidente de l'EuroMétropole de Metz,
Madame Véronique Schmidt, conseillère régionale,
Monsieur Yves Ehrmann, Vice-Président du CROS Grand Est,
Monsieur Philippe Dillmann, Président du Comité départemental de Moselle qui nous accueille, et cher ami,

Madame Amélie Rivoire pour la société Moreau,
Monsieur Patrice Ferraina, pour la société Gymnova,
Madame Martine Vital, Présidente de l'association des Internationaux de la Fédération Française de Gymnastique,
Monsieur Fabrice Innocenti, Président de l'Amicale des juges nationaux et internationaux,

Mesdames, Messieurs les membres d'honneur de la Fédération Française de Gymnastique,
Mesdames les présidentes et messieurs les présidents départementaux, représentant les clubs affiliés,
Mesdames les présidentes et messieurs les présidents régionaux,
Monsieur le Directeur Technique National, Kevinn Rabaud et ses collaborateurs,
Monsieur le Directeur Exécutif, David Vallée et ses collaborateurs,
Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur et des commissions fédérales,
Monsieur le Trésorier élu de la Fédération, cher Pascal
Madame la Secrétaire élue de la Fédération, chère Dominique
Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

La crise semble derrière nous. Nous avons franchi cette épreuve avec un fort soutien de l'Etat, comme toutes les entreprises ou associations. Les différents dispositifs de relance ont été bénéfiques à notre Fédération et à nos clubs.

Aujourd'hui, il faut préciser notre situation et ce qu'on a appris durant cette période troublée depuis 2019. On notera aussi l'évolution des logiques administratives qui, si l'on en comprend souvent le sens, pourraient nous détourner de l'essentiel.

Ensuite, on fera le point sur les résultats sportifs récents puis sur les principales réalisations du projet SynerGym2024 sur lequel nous nous étions engagés avec vous et pour les clubs.

Enfin, on conclura avec nos priorités pour la saison à venir.

1. La situation actuelle

Nous terminerons la saison à 285 000 licences après en avoir regagné 40 000 cette année sur les 80 000 manquantes par rapport à 2019. La remontée est importante. Cela mérite d'adresser nos félicitations aux clubs qui se sont mobilisés. Il faudra regagner la saison prochaine l'autre moitié pour revenir au record de 325 000.

Plus notable est la prise de distance de certains bénévoles avec les clubs. Evidemment, que ceux qui aimaient la gymnastique avant, l'apprécient toujours. Pour autant, ils ont peut-être trouvé durant ce temps suspendu, d'autres occupations.

Les professionnels aussi ont profité de cette période de remise en cause pour changer de métier ou se réorganiser familialement. La crise a peut-être accéléré des processus personnels qu'ils avaient déjà engagés antérieurement.

Mais c'est bien avec des projets (des compétitions, des évènements etc...) qu'on remobilisera nos collaborateurs bénévoles ou professionnels.

N'attendons pas qu'ils reviennent.

Stimulons leur retour en allant les chercher, en leur donnant l'occasion de revenir.

Et l'expérience des très belles compétitions territoriales et nationales de cette année nous donne plutôt raison.

De ce temps particulier, nous avons sans doute des enseignements à tirer.

D'abord, on a appris à utiliser de nouvelles techniques. Nous sommes devenus experts de la visioconférence ou encore des webinaires. Cela nous a permis de travailler, tout en respectant les consignes sanitaires.

A la Fédération tout comme dans les structures déconcentrées, on s'est organisés pour le télétravail, pour partager l'activité et les documents à distance.

Mais avec le recul, on sait maintenant que les relations sociales et les dynamiques humaines sont la chose la plus importante.

Se voir, se rencontrer, échanger, se confronter c'est l'essence même de notre activité associative pour avancer communément.

Enfin, au travers de cette crise, on a constaté que notre position budgétaire dépendait presque exclusivement des licences et des subventions, quasiment sans autre ressource.

C'est une faiblesse indéniable. Il faudra diversifier nos ressources à l'avenir et accepter la commercialisation.

Durant ce temps, plusieurs éléments divers qu'ils soient législatifs, administratifs ou politiques ont évolué. Nous devons les prendre en compte.

2. Les éléments à prendre en compte

Ainsi, la ministre Madame Amélie Oudéa-Castera a été nommée récemment. On verra la direction qu'elle donnera à l'Etat dans ses relations avec les fédérations nationales. La précédente ministre Madame Roxana Maracineanu avait tenu à renforcer le contrôle.

➤ D'abord par le contrat de délégation

Vous savez que par la délégation, une seule fédération reçoit de l'Etat le monopole de l'organisation d'une discipline sportive. C'est le cran le plus élevé des reconnaissances pour les fédérations qui disposent de prérogatives de puissance publique.

Le nouveau contrat prévoit plusieurs chapitres qui obligent les fédérations sur le périmètre d'action, la parité, la gouvernance, la lutte contre les violences, la protection de l'intégrité physique et morale, l'éthique du sport, le développement durable, l'emploi et la formation, les équipements sportifs, l'outre-mer, contre un engagement de l'Etat jusqu'en 2025.

➤ Le contrôle est aussi renforcé par la Loi « démocratiser le sport en France »

Parmi les trois titres de cette nouvelle loi, le second concerne la gouvernance des fédérations. Là aussi, on nous parle de parité, de nombre de mandats, de déclaration de patrimoine pour les élus concernés. Une trentaine de décrets d'application sont attendus.

Par-delà ces recadrages, d'autres aspects ont évolué.

➤ Sur les méthodes par exemple

L'Agence Nationale du Sport et désormais les Agences Régionales du Sport organisées dans les territoires tout comme Paris 2024, qui est l'organisateur des JO de Paris, développent et s'appuient sur la méthode projet en mobilisant tous les acteurs. Si notre adhésion à la méthode est réelle, nous-mêmes nous l'employons, force est de constater que cela nécessite beaucoup de temps. A la fin, et malgré le soutien financier indéniable des institutions, cela génère un surplus de travail important.

➤ Concernant les CTS

Leur nombre est en constante diminution. Autrefois à 90 et désormais annoncé à 62, le corps des cadres techniques ne peut plus avoir la même présence qu'auparavant. D'autant que les clubs se sont professionnalisés et surtout qu'il n'y a plus adéquation entre le nombre de licenciés pour une discipline et le nombre de cadres techniques d'Etat.

Notre action sera structurée différemment à l'avenir. Il faut l'entendre et l'admettre dès aujourd'hui.

➤ Cour des comptes

Nous avons reçu depuis cinq mois la visite de la Cour des comptes dans le cadre d'un exercice habituel de contrôle des fédérations. La relation est courtoise, mais les demandes nombreuses pour évaluer nos comptes et notre action.

La première conclusion orale valide la bonne gestion de la Fédération.

Nous attendrons donc le rapport et les recommandations écrites.

Pour l'instant, je souhaite remercier tous ceux qui ont collaboré aux réponses à apporter, qu'ils soient élus ou collaborateurs.

Le Président de la République a fixé l'objectif sportif de Paris 2024 à 80 médailles, soit le double des résultats des derniers Jeux Olympiques. Les dispositifs publics sont destinés à nous aider, à soutenir notre action. Mais la mise en œuvre nous centre plutôt sur un traitement administratif et de contrôle.

Ce sont pourtant les résultats sportifs obtenus et la mise en œuvre du projet qui doivent être essentiels.

Alors parlons-en.

3. Des résultats sportifs encourageants

Après une saison difficile due aux confinements et à la gestion de la crise sanitaire, les Jeux Olympiques de Tokyo 2021 en GAM, GAF et trampoline ne nous avaient pas permis d'accéder aux médailles alors que la GR n'avait pas été qualifiée.

Si tout n'est pas encore cadré, les premiers résultats montrent qu'un certain nombre de progrès sont notables, tout en rappelant que les autres pays progressent également.

Je ne donnerai sans doute pas les résultats exhaustifs (le DTN sera plus précis) mais juste quelques-uns qui sont un signe d'encouragement pour les gymnastes, les entraîneurs, les dirigeants des clubs ou de la Fédération :

- TR : équipe masculine championne d'Europe, or et argent ont été obtenus en individuel
- TR : médaille de bronze obtenue en individuelle
- GR : 6^e place aux championnats d'Europe, première médaille en coupe du monde et des places en finale par engin
- GAM : plusieurs médailles en Coupe du Monde pour les seniors et des juniors qui remportent des médailles à l'international
- GAF : plusieurs médailles en Coupe du Monde
- TU : équipe féminine championne du Monde et championne d'Europe
- TU : individuelle médaille d'argent aux Championnats du Monde et Or aux Championnat d'Europe
- AER : médaille en coupe du Monde et 4^e en individuelle, 5^e en trio et 6^e en groupe lors des championnats du Monde

Ce sont des résultats absolument notables qu'il faut avoir en tête malgré tout. Je n'irai pas plus loin bien sûr, les résultats sont imprécis, je ne cite pas les noms, les pôles ou les clubs qui ont participé mais sachez simplement, et c'est ce que j'indique toujours, c'est que toutes les médailles obtenues, quelle que soit la discipline, se partagent avec l'ensemble du monde de la gymnastique.

Mais par-delà ces résultats compétitifs, nous mettons en œuvre le projet SynerGym 2024.

4. La mise en œuvre du SynerGym 2024

La mise en œuvre de ce projet a été ralentie durant cette période. Mais chacun sait que le projet SynerGym 2024 est copieux. De nombreuses propositions ont été faites pour faire évoluer la gymnastique. Malgré la crise, l'équipe élue met un point d'honneur à faire aboutir le projet selon l'échéancier prévu.

Beaucoup de choses concrètes ont déjà été réalisées. Je vous propose de balayer rapidement chacun des axes du Projet.

Axe 1

Sur l'évènementiel, la compétition internationale de trampoline et tumbling, co-organisée avec le club de Colomiers, a pris son essor. La coupe du Monde de Parkour a trouvé sa place dans le cadre du Festival International des Sports Extrêmes de Montpellier. Le PAFENI, programme d'accueil en France des équipes nationales et internationales, nous permettra de recevoir dès cette année les délégations canadiennes et australiennes, alors que nous discutons avec les Américains et les Chinois, les Japonais, les Indiens etc... Sur l'aspect national du PAFENI, les équipes de France se déplacent progressivement de plus en plus dans les territoires pour mettre en valeur les gymnastes, les clubs et les collectivités.

Sur la communication, nous avons prévu de compléter notre site internet et notre newsletter hebdomadaire par deux outils. C'est fait maintenant avec le GymMag devenu digital et mensuel, diffusé gratuitement à tous les licenciés et l'ouverture de la plateforme MaGymTv. On trouvera ainsi de l'actualité et des directs mais aussi des interviews.

En complément, les équipes de France sont désormais en contact permanent avec une attachée de presse. Sur ce domaine de la communication, ce qui avait été dit est désormais réalisé.

Axe 2

En matière de développement, notre choix s'est porté sur gym + et la modernisation de l'image de la BabyGym. En complément du soutien aux plus petites disciplines (AER, TU, Teamgym, GAc.), nous organisons le développement progressif du Parkour. Rapprocher les différents pratiquants, les différentes logiques, échapper aux intérêts particuliers, élaborer un système compétitif qui n'existe pas encore, autant de challenges portés par Mickael Deroubaix avec tout le soutien de la Fédération.

Le développement est aussi soutenu par l'action territoriale.

Ainsi le Contrat d'Objectifs Territorial 3 est abouti, en cohérence avec le Projet Sportif Fédéral (PSF) 2022 qui verra une enveloppe de 2,3 millions d'euros répartis au bénéfice des clubs et structures déconcentrées. Autant dire qu'on consacre à peu près 2,7 millions à l'ensemble de l'action territoriale. C'est un investissement important. Il faut avoir conscience de cette enveloppe exceptionnelle qui précise l'effort fédéral.

Axe 3 Jeux Olympiques

760 jours nous séparent des Jeux Olympiques de Paris.

Le Projet de Performance Fédéral (PPF), document structurant, est désormais finalisé. Les dispositifs régionaux d'accession (DRA), les clubs formateurs, les centres d'entraînement du Top 12, les revues nationales et régionales des effectifs, sont en place.

Par ailleurs, des recrutements d'entraîneurs étrangers ont été effectués pour renforcer l'encadrement des équipes de France (Vitaly Marinitch et Valentin Potapenko en GAM, Anna Baranova et Sara Bayon en GR). En complément, Martine Georges et Eric Hagard forment le duo responsable de la GAF alors que Guillaume Bourgeon et David Martin forment celui du trampoline.

Ainsi, l'organisation est finalisée pour certaines disciplines GR et TR. Pour d'autres (GAM et GAF), ce sera fait en septembre. Evidemment, vous êtes informés des résistances actuelles. Mais il faut redire que les médailles n'étaient pas au rendez-vous des précédents Jeux Olympiques.

Alors nous avons le devoir de changer.

Il n'y a pas de risque à changer. Sinon de faire mieux.

Axe 4 Professionnalisation

Les formations dispensées par l'INF/FFGym sont toujours nombreuses. Elles ont dû s'adapter à la situation de crise notamment par des interventions distanciées.

Les propositions de formations continues s'installent sans être encore au niveau attendu. Elles doivent aussi mieux prendre en compte les évolutions internationales pour rester au bon niveau. Aujourd'hui, on constate un écart trop important.

Avec la troisième étude observatoire, la FFGym caractérise mieux ses emplois et peut désormais proposer des évolutions et des programmes de formation continue plus adaptés.

La réflexion sur l'apprentissage est désormais aboutie.

La FFGym deviendra en septembre tête de réseau « centre d'apprentissage » et offrira un point d'appui aux comités régionaux qui le souhaitent pour développer la formation professionnelle. Je remercie au passage Malika Mesrar qui porte cette réflexion.

Axe 5

Enfin, vous savez ce qu'on a fait ensemble en matière d'éthique et de protection des gymnastes :

- la convention avec Colosse aux Pieds D'argile pour sensibiliser nos clubs,
- la formation pour prendre en compte l'éthique dans l'enseignement,
- l'interdiction faite aux entraîneurs d'héberger leurs gymnastes,
- le signalement systématique lors de problèmes identifiés.

Pour autant, les cas de mauvais comportements d'entraîneurs ou de dirigeants existent encore.

Alors oui, nous signalons à l'Administration et à la justice les cas dont nous avons connaissance. Comme tout citoyen doit le faire.

Et sans enquête préalable, puisque ce n'est pas notre rôle.

En matière de développement durable, l'opération Gym Verte est un levier de sensibilisation à la durabilité et à la solidarité. Les clubs doivent s'approprier cette dynamique essentielle pour l'avenir. Le premier évènement aura lieu le 2 juillet, je vous remercie de vous inscrire dans cette démarche très importante pour nos jeunes et pour l'avenir.

Après ce retour sur les activités passées et pour terminer, je veux partager avec vous ce qui nous attend pour la nouvelle saison tant en termes de priorité que d'enjeux.

Priorités 2022/2023 : quels enjeux ?

Pour la saison à venir, il faut continuer à investir sur l'activité, sur la communication, sur la structuration et sur les hommes.

Les Jeux Olympiques nous donnent une opportunité de relier ces différents aspects.

Evènementiel

Pour la saison prochaine, les Nouveaux Internationaux de France (24 et 25 septembre 2022) sont organisés à l'Accor Arena de Paris. Nous avons nos marques, c'est une Coupe du Monde et nous sommes calés. Mais nous avons aussi pour l'année suivante à fêter l'anniversaire des 150 ans de la FFGym. Vous savez que la Fédération Française de Gymnastique est la première fédération nationale créée. Nous avons un levier en main qu'aucune autre fédération n'aura. Nous sommes la plus vieille des fédérations et ce sera l'occasion pour nous d'exprimer que cette fédération, malgré son grand âge, est une fédération moderne et peut être d'expliquer aussi ce qu'est la gym d'aujourd'hui, non pas la gym d'hier dont on nous rebat les oreilles, mais celle d'aujourd'hui qui vit chaque jour. A l'occasion de la célébration des 150 ans, toutes les disciplines seront représentées et la coupe du Monde GAM GAF sera intégrée dans les Nouveaux Internationaux de France 2023. On donnera la possibilité à toutes les disciplines de rejoindre l'atmosphère spéciale de la Coupe du Monde faite habituellement en GAM-GAF. Ces deux évènements forment nos objectifs principaux avec la Coupe du Monde de Parkour (mai 2023) et la compétition internationale TR/TU de Colomiers. Ils sont intégrés à la trajectoire qui nous mènera aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'enjeu est de faire partager ces rassemblements au grand public mais aussi de profiter de ce temps pour porter la connaissance et la compréhension de la gymnastique au plus grand nombre.

Communication

Nous avons désormais tous les outils nécessaires à une bonne communication.

Il nous reste maintenant à développer des contenus soit en interne soit avec des sociétés externes mais aussi à former des correspondants des clubs et des structures déconcentrées pour collaborer. Des programmes de formation ont été proposés aux clubs et aux structures déconcentrées.

Nous aurons les outils pour mieux expliquer nos disciplines au plus grand nombre.

En matière de développement ...

L'année prochaine sera cruciale avec le lancement de la nouvelle mascotte et son environnement Jungle de la BabyGym. Il s'agit de garder de l'avance sur la concurrence et de moderniser notre image. On ne peut que conseiller aux clubs d'investir avec nous sur l'avenir.

De la même façon, le prochain circuit compétitif Parkour en plusieurs étapes sera crucial. L'enjeu ici est de stimuler une activité sécurisée et organisée en regroupant les différents acteurs.

Concernant les Jeux Olympiques ...

Nos gymnastes doivent être dans les meilleures conditions dès septembre. Certains d'entre eux seront professionnalisés. Leur objectif ne doit pas être comme c'est trop souvent le cas de participer aux Jeux Olympiques mais de qualifier dès 2023 le plus grand nombre de gymnastes pour augmenter nos chances d'être médaillés en 2024.

Par ailleurs, d'ores et déjà ceux d'entre vous qui souhaitent être spectateurs aux Jeux Olympiques doivent s'inscrire sur le site Paris 2024. Les premiers tirages au sort auront lieu fin 2022. Il y a 7 fois plus de demandes que de billets en vente. Je vous encourage vivement à le faire.

Ici, il s'agit de participer à la fête, et de soutenir les Français en compétition.

Professionnalisation

L'offre de formation continue doit s'étoffer maintenant. Il s'agit ici de faire rentrer dans les habitudes ce qui est d'actualité dans tous les métiers pour mieux enseigner et encadrer, pour être en phase avec la gymnastique et la société actuelle.

L'Académie fédérale verra le jour dès la fin de cette saison en intégrant l'INF/FFGym et ses formations techniques traditionnelles, la formation continue et les formations d'experts très spécialisées, qu'elles soient techniques ou autres.

L'idée est ici de transmettre les savoirs et les expériences acquises pour former de nouveaux responsables techniques et administratifs nationaux ou internationaux.

Ethique

On ne peut pas envisager le développement de notre activité et de notre Fédération sans assainir mieux encore l'enseignement. Trop de mauvaises habitudes ont été prises autour de la dureté des relations à l'entraînement.

L'exigence technique ne justifie pas la violence.

Aussi, il faut continuer à lutter contre les violences relationnelles et techniques et lutter contre toutes les formes d'emprise.

Statuts fédéraux

Comme indiqué précédemment, la loi nous obligera à revoir nos statuts. Si du côté de la parité, de la limite du nombre de mandats nous étions plutôt en avance, nous aurons à revoir notre copie notamment sur le vote direct des clubs.

Il est probable que ce sujet nous occupera communément dans les temps à venir.

Voilà,

j'ai voulu à la fois partager une photographie du moment si particulier après deux années étranges, montrer qu'on avait bien utilisé notre temps, pour des réalisations déjà concrètes du projet SynerGym 2024 et proposer des orientations d'avenir.

Comme d'habitude, c'est ensemble qu'on fera ce chemin.

C'est pourquoi, à partir de septembre et jusqu'en janvier, j'irai dans chacune des régions, faire le point avec les structures fédérales et les collectivités publiques sur les thèmes généraux et spécifiques.

Alors les amis, nous avons fait ensemble du bon travail.

Il nous en reste encore bien sûr pour que la gymnastique soit encore plus belle.

On compte sur vous.

Merci beaucoup et bonne après-midi.

Madame Mérieux – Merci James.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2021

Madame Mérieux – Nous poursuivons avec la validation du procès-verbal du 198ème congrès qui s'est tenu en visioconférence le 26 juin 2021.

Ce document était consultable sur le site fédéral. Je n'ai reçu aucune remarque. Aussi, je vous propose donc de passer à la validation de ce procès-verbal mais avant cela, nous allons prendre connaissance des modalités pratiques de vote.

Pour voter, l'utilisation des boîtiers est très simple, si vous êtes pour, vous appuyez sur « 1 », la touche verte, si vous êtes contre, vous appuyez sur « 2 », la touche rouge et si vous souhaitez vous abstenir, vous appuyez sur « 3 », la touche bleue. Si vous souhaitez corriger votre vote, il faut utiliser la touche avec la croix dans la flèche.

Pour conclure et valider votre vote, vous devez appuyer sur « OK ».

Voilà pour ce qui en est de la procédure de vote.

Afin de voir si tout fonctionne, nous allons effectuer un essai avec une question test.

Question test : Etes-vous pour ou contre l'utilisation d'un ballon ovale en GR ?

Résultat du vote :

Voix totales : 208 398 – Voix exprimées : 203 349 – Nombre de votants : 85

Pour 134297 66,04%

Contre 69052 33,96%

Abstentions 6049

Madame Mérieux - Tout semble fonctionner, nous allons donc passer au vote du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2021.

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2021

Résultat du vote :

Voix totales : 211 443 – Voix exprimées : 209 025 – Nombre de votants : 85

Pour 209025 100%

Contre 0

Abstentions 2418

Madame Mérieux - Je vous remercie. Le procès-verbal est adopté.

Rapport du Comité Directeur

Madame Mérieux - Nous abordons maintenant le point concernant le rapport du Comité Directeur.

Le rapport d'activité est en ligne sur le site fédéral depuis le 1^{er} juin. Il vous a également été distribué lors de votre arrivée. Ce rapport nous permet de prendre le temps de regarder ce que nous avons accompli et construit ensemble.

J'espère que vous avez pris plaisir à découvrir toute l'activité de cette saison placée sous le signe de la reprise.

Que toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce rapport soient sincèrement remerciés.

Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2021

Madame Mérieux – Nous poursuivons avec le rapport de gestion concernant l'exercice 2021.

Intervention de Pascal Jourdan, Trésorier.

Monsieur Jourdan – Ce budget a été voté par l'assemblée générale du 21 novembre 2020.

Sa construction fut difficile tant la situation était inédite et imprévisible, générant beaucoup d'incertitudes sur l'activité fédérale.

En 2021, la pandémie a perduré avec ses mesures de protection sanitaire : mise en place d'un couvre-feu national à partir de janvier 2021, instauration d'une nouvelle période de confinement régionale puis nationale, sans oublier le pass sanitaire pour les plus de 12 ans.

La conséquence immédiate fut la perte de 23% des licenciés au 31 août 2021 avec ses conséquences financières. Il faut donc adapter ce budget.

La réduction des charges d'une part, associée au soutien financier exceptionnel de l'Etat pour faire face au Covid, ont permis d'initier le projet fédéral sans avoir recours au déficit budgétaire.

Activité et résultats

Le résultat comptable au 31 décembre 2021 fait apparaître un excédent de 1 187 299€ contre un excédent de 1 330 853€ en 2020.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 1 069 322€ au 31 décembre 2021 contre 1 938 049€ au 31 décembre 2020. Il a donc baissé de 44%.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 926 457€ soit une augmentation de 4,7% par rapport à 2020. Le produit des licences et des affiliations baisse de 9,1%. L'analyse comparative du nombre de licences enregistrées entre 2019 et 2021 conclut à une perte financière de 1 500 000€ malgré une reprise de la croissance constatée au 31 décembre 2021.

Cette baisse est compensée principalement par :

- les aides publiques mises en place par l'Etat pour faire face aux conséquences économiques de la crise liée au coronavirus pour un montant de 588 500€. Il s'agit du plan de relance, du fonds de compensation licence et des aides au paiement des charges sociales ;
- une reprise de fonds dédiés pour un montant de 591 000€. Ces fonds dédiés correspondent au soutien financier de l'ANS pour des actions sportives ajournées en 2020 et réalisées en 2021 ;
- une reprise de dépréciation de créances pour un montant de 382 000€ ;
- des soutiens financiers supplémentaires divers pour un montant de 469 000€.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11 857 134€ soit une augmentation de 14% par rapport à 2020. Cette hausse traduit une reprise partielle de l'activité fédérale marquée principalement par l'augmentation des frais de déplacement et d'hébergement pour un montant de 856 000€. Mais nous n'avons pas encore retrouvé le niveau d'activité de 2019.

Les autres variations significatives sont :

- l'augmentation de l'assurance liée à la licence pour un montant de 233 000€. Cette hausse s'explique par l'augmentation unitaire de l'assurance de 2,20€ à compter du 1^{er} septembre. Cette augmentation n'a pas été répercutée entièrement sur les licenciés : 1€ a été pris en charge par la Fédération, soit un coût sur la saison de 280 000€, et 0,20€ par le Cabinet Gomis, soit un coût sur la saison de 56 000€ ;
- une augmentation de la dotation aux amortissements de 20% pour un montant total de 851 000€ qui est la résultante de la poursuite du plan numérique mais aussi du maintien en état du patrimoine fédéral ;
- une baisse globale des charges de personnel due aux allègements de charges sociales (339 000€) et à la vacance de certains postes.

Le résultat financier s'élève à – 7 352€.

Pour la deuxième année, nous constatons l'absence de reversement de dividendes de l'agence de voyages SVIF (Sport Voyage International Fédération) dans laquelle nous avons des parts.

Le résultat exceptionnel s'élève à 125 329€.

Les produits exceptionnels proviennent principalement d'une participation exceptionnelle aux résultats d'Allianz pour 43 000€ et d'un reversement pour trop payé de la taxe sur salaires.

Le bilan analytique de l'exercice est l'illustration financière de l'activité fédérale en 2021 : une reprise partielle des activités tout en mettant en œuvre le projet fédéral.

Pour rappel, les objectifs de ce budget étaient :

- initier le projet olympique « Paris 2024 » pour ce qui concerne la haute-performance et en particulier l'encadrement des équipes de France ;
- terminer et consolider les projets initiés sur le cycle 2017-2020 (Parkour, Club de demain, Gym Santé).

Le projet olympique « Paris 2024 » est initié :

- l'aide aux pôles est renforcée : +12% par rapport à 2019 ;
- le soutien financier aux gymnastes est renforcé également : +7% par rapport à 2019 ;
- l'encadrement technique de la haute-performance est en place. Le budget consacré à cet encadrement en 2021 est de 300 000€.

Le budget consacré au développement gymnique a permis de terminer le projet gym+ et d'initier sur le territoire le déploiement du Parkour.

En conclusion, l'excédent budgétaire s'explique par :

- une baisse des charges liée à la réduction d'activité en raison du Covid ;
- des aides exceptionnelles de l'Etat : la part de subvention publique passe de 15% à 24% des produits.

Dans un contexte de crise sanitaire générant des difficultés économiques et sociales importantes, ce budget a permis d'initier la mise en œuvre du projet fédéral tout en soutenant nos clubs et nos licenciés pour amortir l'augmentation du tarif de la licence.

Analyse du bilan

Pour rappel, le bilan permet d'avoir une vision financière globale de la Fédération et de mieux comprendre son patrimoine.

Le bilan total s'élève à 13 199 505€ et nos fonds propres à 9 529 748€. La hausse est imputable au résultat positif de l'exercice.

Bilan actif

Les investissements sont de 433 000€ sur l'exercice 2021 dont 224 000€ d'activation d'immobilisations en cours au 31 décembre 2020.

S'agissant des immobilisations incorporelles, il s'agit d'acquisitions liées à la mise en place du plan numérique 2021-2024 pour un montant total de 359 000€.

La Fédération a réalisé aussi des acquisitions d'immobilisations corporelles à hauteur de 74 000€ en 2021. Elles concernent principalement des travaux d'aménagement à hauteur de 32 000€ et du matériel informatique pour 22 000€.

Les créances de la Fédération s'élèvent à 1 100 951€ et concernent en majorité les comités régionaux (740 000€) à la suite de la facturation des licences 2021/2022. Une partie de ces créances est dépréciée pour un montant total de 45 000€ en raison des difficultés financières rencontrées par certains partenaires et du risque lié au recouvrement.

Les autres créances s'élèvent à 478 330€ et correspondent principalement à des subventions à recevoir, des produits fiscaux à recevoir et des acomptes versés pour travaux.

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 7 173 000€ au 31 décembre 2021 contre 6 479 000€ au 31 décembre 2020. La trésorerie s'est améliorée de 694 000€ par rapport à la clôture 2020.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 479 000€ au 31 décembre 2021. Elles correspondent à des charges d'exploitation de la Fédération.

Bilan passif

Je vous propose de faire un zoom sur les réserves intitulées au passif « Réserves pour projet de l'entité » et « Autres réserves » pour un montant de 6 123 000€.

Dans ces réserves, nous trouvons les réserves que la gouvernance actuelle a fait voter depuis 2016 pour un montant de 3 295 000€. Comme déjà expliqué, ces réserves vont permettre de financer le déficit budgétaire jusqu'en 2024. Elles feront l'objet de reprises successives de 2023 à 2025. Il reste les réserves suivantes, que vous avez sous les yeux, antérieures à 2013 et pour lesquelles nous n'avons pas retrouvé de résolution à l'exception d'une seule.

Nous vous proposons de conserver les trois premières réserves en l'état :

- le fonds de dotation qui correspond au fonds associatif ;
- la réserve de prévoyance peut être analysée comme une réserve pour fonds de roulement. C'est une typologie de réserves que nous retrouvons dans un certain nombre d'associations, laquelle permet de faire face à des à-coups de trésorerie ;
- la provision de solidarité a fait l'objet d'une résolution votée en 2005 pour créer une « provision de solidarité et y affecter le produit de la cotisation de solidarité versée par chaque licencié lors de la saison 2003/2004 pour un montant de 198 772,50€ « correspondant à 0,85€ x 233 850 ».

Pour les autres réserves, pour lesquelles nous ne retrouvons pas de résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale et qui sont déconnectées du projet fédéral, nous vous proposons la résolution n°3 en lien avec le projet d'acquisition de nouveaux locaux.

En 2021, il apparaît une subvention d'investissement de 55 000€ obtenue dans le cadre du plan de relance pour la digitalisation des fédérations.

Les fonds dédiés pour un montant de 171 100€ concernent des subventions reçues de l'ANS pour l'exécution de projets pluriannuels. Le détail est fourni au paragraphe 4.2.4 de l'annexe au compte.

En 2018, la Fédération a souscrit un emprunt de 1 000 000€ afin de financer son nouveau système d'information et les travaux du 1^{er} étage du siège fédéral. Le capital restant dû s'élève à 454 000€.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 020 000€ en 2021 contre 1 615 000€ en 2020. Ces dettes concernent divers fournisseurs de la Fédération.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 630 000€ au 31 décembre 2021 contre 769 000€ en 2020. Elles correspondent principalement à la provision pour congés payés pour un montant de 428 000€ et aux différentes dettes auprès des organismes sociaux.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 245 000€ et concernent essentiellement les produits de licence, d'affiliation et d'assurance concernant la saison 2021/2022 à comptabiliser sur 2022.

Perspectives d'avenir et événements postérieurs à la clôture des comptes.

Pour rappel,

pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur la baisse du nombre de licenciés et donc des produits financiers associés d'une part,

ne pas compromettre nos objectifs en matière de haute-performance mais aussi soutenir la croissance retrouvée en 2022 d'autre part,

nous avons décidé une politique de déficit budgétaire maîtrisé jusqu'en 2024. Ce sera le cas pour le budget 2022 qui ne pourra pas bénéficier des aides exceptionnelles de l'Etat.

Ces déficits seront financés par la reprise des réserves votées depuis 2016. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons la résolution n°2 pour affecter une partie de l'excédent 2021 à ces réserves. Le retour aux 325 000 licences à l'horizon 2024-2025 nous permettra de retrouver l'équilibre financier.

Ensemble, ne subissons pas la crise comme une pression qui paralyse mais comme un aiguillon qui stimule.

Monsieur Laurent – Comité Départemental des Ardennes – Une question concernant les réserves, antérieures à 2013. Pourquoi l'option de les mettre en fonds propres n'a pas été retenue ?

Monsieur Jourdan – Parce que justement nous avons ce projet d'acquisition.

Monsieur Laurant – Donc le sujet est « sommes-nous pour l'acquisition ou pas » ?

Monsieur Jourdan – Il y a une résolution, en effet, qui vous sera proposée cet après-midi sur ce sujet.

Monsieur Olivier Laurant – Je n'étais pas sûr que ce soit clair pour tout le monde.

Monsieur Jourdan – D'accord, c'est l'occasion de préciser. Pas d'autres questions ? Donc merci pour votre écoute.

Madame Mérieux – Merci Pascal pour cette présentation éclairée. Nous poursuivons avec Bruno Rouillé Commissaire aux Comptes, du cabinet ORCOM. Vous avez la parole.

Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur Rouillé – Bonjour à toutes et à tous. C'est effectivement la première assemblée générale à se tenir physiquement depuis le début de l'Olympiade, il y a donc de nouveaux élus qui ne me connaissent pas et qui ne connaissent pas forcément le rôle d'un commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes est là pour vous donner un niveau de confiance élevé dans l'information financière qui vous est communiquée et pour cela nous avons à émettre formellement un rapport, avec une opinion. Celle-ci peut prendre plusieurs formes : soit une certification pure et simple des comptes, soit une certification avec des réserves ciblées sur des points en particulier, soit le refus de certifier.

Pour ceux qui sont un peu plus anciens dans la Fédération Française de Gymnastique, vous le savez j'ai toujours pu certifier les comptes sans aucune difficulté, mais sachez que ce n'est pas forcément toujours le cas, ni dans des fédérations, ni dans des associations sportives. C'est un secteur dans lequel il y a parfois des soucis de gestion.

Le commissaire aux comptes donne son opinion en toute indépendance et n'a pas, contrairement à la cour des comptes qui contrôle en ce moment votre Fédération, à s'immiscer dans la gestion ; il s'agit vraiment d'un contrôle de régularité.

Pour cet exercice, nous certifions que les comptes sont réguliers, donc qu'ils respectent l'ensemble de la réglementation, qu'ils sont sincères, donc établis de bonne foi, et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Fédération à la fin de l'exercice.

Pour émettre cette opinion, nous avons en amont tout un travail avec votre Fédération, fait dans le cadre de normes d'exercices professionnels applicables en France qui sont parfaitement strictes, et ces normes sont les mêmes, que nous soyons dans une fédération nationale ou dans une société commerciale, voire même certaines parmi les plus importantes ; cela pour vous donner le niveau d'exigence que nous mettons dans nos contrôles.

Pour cet exercice, nous attirons votre attention sur un certain nombre de points que nous avons étudiés en particulier :

- l'impact de la crise sanitaire, et bien évidemment dans des fédérations comme la vôtre, l'impact sur le nombre de licenciés et les conséquences qui en découlent ;
- le traitement des manifestations, comme vous l'a indiqué Monsieur Jourdan, qui auraient dû se dérouler pendant la crise sanitaire, qui avaient bénéficié d'un financement et dont le montant a été reporté et traité comptablement en fonds dédiés ; ce sont les 521 000€ dont Monsieur Jourdan vous a parlé. Ce sont bien évidemment des sommes significatives, et compte-tenu de leur traitement cela peut avoir un impact sensible sur le résultat. Cela fait partie des points que nous avons regardés avec une acuité encore plus forte que sur les autres points ;
- vous avez également bénéficié à la fois d'aides et d'exonérations dans le cadre de la crise sanitaire et nous nous sommes assurés du bon traitement comptable de ces opérations.

Ensuite, nos règles professionnelles nous obligent à un certain nombre de contrôles sur les informations qui vous sont communiquées, notamment les différents rapports d'activité et rapports financiers qui vous ont été remis.

Nous avons aussi une approche par les risques : nous regardons toutes les situations qui pourraient présenter un risque et nous nous assurons que ces risques sont correctement présentés dans les comptes pour qu'il n'y ait pas de mauvaise surprise si des situations devenaient compliquées, ayant pour conséquence d'avoir des sorties de trésorerie pour votre Fédération, sans contrepartie.

Nous regardons également l'organisation, donc les processus, ce que nous appelons le contrôle interne : cette année nous avons notamment travaillé sur le cycle social, c'est-à-dire regardé toute la réglementation du droit social, regardé comment sont traités - et s'ils sont réguliers - les contrats de travail, la gestion du temps de travail, la gestion des paies etc., et donc nous avons fait une restitution auprès des responsables de la Fédération Française de Gymnastique.

Nous partons du principe que si le contrôle interne est fiable, l'information financière qui découle des systèmes a de fortes probabilités, elle aussi, d'être fiable.

Pour vous donner de la confiance, il nous faut aussi avoir confiance, donc vous avez compris nous avons confiance dans l'organisation, dans les systèmes ; et ce n'est pas dans le rapport du commissaire aux comptes mais je veux vous dire aussi que nous avons une entière confiance dans les femmes et les hommes qui dirigent votre Fédération, que ce soit les élus ou les permanents avec lesquels nous travaillons en parfaite confiance et en totale transparence, et également aussi avec votre expert-comptable qui

prépare les comptes et avec lequel nous entretenons des relations professionnelles qui permettent aux uns et aux autres de travailler avec beaucoup de sécurité et beaucoup de fluidité.

Je suis désolé, je vais devoir partir assez rapidement après mon intervention et ne serai donc probablement pas là au moment du vote des résolutions, mais vous l'avez compris, compte-tenu de l'ensemble des informations qui vous ont été communiquées, je n'ai aucun doute sur le fait que les résolutions seront adoptées à une très large majorité et en totale confiance.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci Monsieur Rouillé pour cette présentation. Place maintenant à notre cœur de métier et c'est à Kevinn Rabaud, Directeur Technique National, de nous présenter toute l'activité sportive de cette saison. Mais avant cette présentation, quelques images pour retracer la saison.

Diffusion d'un film.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Voilà de belles images. Maintenant, Kevinn tu as la parole.

Rapport des activités sportives

Monsieur Rabaud – Merci.

Mesdames, Messieurs,

Le cours habituel de notre vie sportive reprend.

Le début de saison a été encore perturbé par le virus du covid, mais nous avons désormais appris à vivre avec.

Les compétitions nationales s'organisent dans un calendrier resserré.

Et c'est une joie sincère de se retrouver à ces occasions.

Ces deux dernières années ont pesé sur le moral, elles ont généré une fatigue résiduelle. Mais la dynamique de relance nous porte.

A ce jour, nous bénéficions toujours du soutien constant de l'Agence Nationale du Sport, un soutien que nous aurions aimé encore plus important, pour conduire les projets de transformation profonde qui doivent s'engager pour performer, et surtout, pour s'adapter aux évolutions du modèle sportif que nous connaissons nécessairement dans les années à venir.

D'autant plus que le nombre de cadres d'État placés auprès de la Fédération a tendance à diminuer, impactant notre organisation et notre structuration.

La question est aujourd'hui : comment se réinventer et gagner en efficience ?

La sclérose nous condamnerait, nous devons relever le défi du changement.

La réflexion est engagée, notamment grâce au plan de transformation numérique soutenu par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan de relance post-Covid de l'État.

Les derniers cycles olympiques nous obligent aussi à faire mieux, sans nécessairement faire toujours plus. Car les contraintes et les exigences sur les organismes ont leurs limites.

La protection de l'intégrité physique et mentale des gymnastes est indissociable de notre recherche de performance, une performance responsable, une performance éthique.

Les blessures ne sont pas des détails sur le chemin de la performance, leur analyse est une nécessité, et leur prévention est une obligation.

Il y a un an, nous étions confiants à quelques semaines des JO de Tokyo. Nous n'avons pas atteint les résultats escomptés. Sans jamais abdiquer, nos gymnastes n'ont pas accédé aux podiums. Nous y reviendrons plus longuement dans la suite de ce bilan.

Le temps du bilan est important.

Il nous permet de mesurer le chemin parcouru et les efforts consentis dans les différents secteurs.

Il nous permet aussi de favoriser les convergences, afin de créer ensemble le mouvement.

Sur le plan des activités compétitives, nous nous réjouissons d'un retour à une forme de normalité.

La reprise progressive des compétitions nous conduit à une concentration de finales ces derniers temps. Mais nous ne nous plaindrons pas de cette situation.

La Fédération avait déjà démontré sa ferme volonté de favoriser la reprise avec l'organisation du Colomiers French open en octobre et des finales nationales par équipe de trampoline et de tumbling en décembre à Saint-Étienne.

Par ailleurs, le déploiement des nouveaux outils de gestion des compétitions se poursuit. Et les régulations apportées au fil des organisations permettent d'optimiser ces produits.

Dans le secteur du développement, le travail engagé sur le cycle s'est poursuivi dans le respect du projet fédéral. La GPT représente aujourd'hui 37% des licences.

Dans les sections Babygym, les effectifs sont repartis à la hausse.

Pour moderniser l'environnement de la pratique Baby gym, des kits seront bientôt disponibles pour les clubs. Ils contribueront à soutenir cette dynamique.

Dans le cadre de gym+, supports pédagogiques à destination des coachs et des pratiquants, vidéo de promotion gym+, signature d'une convention avec TrainMe contribuent et contribueront encore à ce large déploiement.

La validation de nos programmes gym+ grâce aux travaux de recherche engagés avec l'institut Charpak se poursuit.

Enfin, la Fédération participe à une expérimentation portée par le ministère des sports : « VéloGym+ autonomie ». Cette expérimentation vise à démontrer l'efficacité de la pratique des activités physiques pour prévenir la perte d'autonomie.

Pour le secteur scolaire, nous œuvrons afin de mieux accompagner les territoires dans l'appropriation et la diffusion des produits de l'univers Evolugym.

Certains dispositifs Héritage Paris 2024 favorisent les liens entre le club et l'école autour d'un projet commun. Que ce soit avec le Label Génération 2024 ou le dispositif 1club/1 école.

D'autre part, afin de favoriser la pratique de la gymnastique dans le cadre des 30 minutes d'activités physiques quotidiennes à l'école, le travail de production de « La gym, C'est classe » continue.

Ce kit est complété par des vidéos réalisées au sein d'un établissement scolaire. Elles présentent l'ensemble des disciplines gymniques pratiquées à la fédération.

Nous n'oublions pas la mobilisation pour la semaine Olympique et paralympique.

Par ailleurs, les clubs ont pleinement saisi l'opportunité du Pass'sport, dispositif qui permet d'alléger le coût de la cotisation pour les pratiquants.

La gymnastique figure au Top 5 des sports les plus sollicités au niveau national.

Au sujet du Parkour, son intégration dans le panel des disciplines gymniques compétitives s'organise. Différentes actions participent à la structuration de cette activité.

Et nous comptons à ce jour près de 4 400 licenciés.

Les trois compétitions expérimentales en Provence Alpes Côte d'Azur, Ile de France et Normandie ont connu un grand succès. Elles serviront à la mise en place du circuit national la saison prochaine.

Par ailleurs, plus de 190 animateurs Parkour ont été formés. La première formation moniteur Parkour débutera en juin 2022.

La FFGym a accueilli également deux événements internationaux de Parkour en mai 2022 : une académie FIG et une étape de la coupe du monde dans le cadre du Festival International des Sports Extrêmes (FISE) à Montpellier.

Le secteur de la formation n'a pas été épargné par la situation sanitaire.

Cependant, nous comptons nombre de motifs de satisfaction.

Tout d'abord, la session de DEJEPS s'est révélée exceptionnelle avec 30 DE validés. Soit un maintien des effectifs en période de crise. Parmi les diplômés, 8 candidats issus de la GAC, un nombre bien plus élevé qu'à l'habitude, signe de la dynamique et de la qualité de l'animation du réseau des clubs.

Par ailleurs, 10 gymnastes de haut-niveau sont lauréats du DE en 2021 : 6 trampolinistes, 3 gymnastes de GR et 1 gymnaste masculin.

Cette réussite est le fruit d'un fort engagement fédéral. Il marque aussi le choix significatif de sportifs de partager leur expérience après leur carrière. Nous pouvons nous en réjouir.

Par ailleurs, nous avons appris la semaine dernière la réussite de nos 4 candidates au DES GAF.

Autre motif de satisfaction, la croissance est continue pour la formation coach gym+.

Avec 75 diplômés en 2021, nous comptons plus de 150 cadres diplômés en seulement 3 ans.

Sur le plan de l'action en direction des territoires, la pandémie a freiné la mise en œuvre des actions programmées.

C'est pourquoi, il est difficile de mesurer significativement les effets de la politique en faveur des territoires.

Toutefois, nous pouvons nous satisfaire pour l'ensemble du cycle d'avancées importantes comme le déploiement du Parkour et de gym+, la montée en puissance de l'outil Qualiclub et le développement de cohérences territoriales avec la mise en place des commissions territoriales.

En fin d'année, la Fédération a finalisé les nouveaux contrats sur la base du projet Synergym 2024 avec l'ensemble des territoires pour le cycle 2022-2024.

L'implication des élus des structures déconcentrés et des techniciens, coordonnateurs et membres des Equipes Techniques Régionales est à souligner.

Dans le secteur du haut-niveau

La Gymnastique acrobatique est une discipline particulièrement affectée par la crise sanitaire.

Son absence de reconnaissance de haut niveau (RHN) a gêné la continuité de l'activité plus qu'ailleurs.

À force de détermination, les clubs supports de l'activité de haut-niveau ont préservé la préparation pour les compétitions majeures mais le stop and go aura favorisé les blessures de certaines gymnastes ou leur arrêt.

La crise sanitaire aura aussi eu pour conséquence une réorganisation de la saison totalement inédite avec 3 évènements majeurs en un peu plus de 8 mois :

- championnats du monde à Genève (SUI) en juillet 2021,
- championnats d'Europe en septembre 2021 à Pesaro (ITA),
- championnats du monde à Baku (AZE) en mars 2022.

Cet enchaînement de compétitions a paradoxalement autorisé la montée en puissance de nos collectifs, consacrant les choix stratégiques.

Sur les CMGA de Baku, notre groupe de jeunes a conforté sa progression et renforcé la position de la France dans la hiérarchie mondiale avec la médaille d'Argent de Julie Philouze et Maelle Devigne

(USTalence) en catégorie 12-18 ans et la 5ème place mondiale du trio junior Tess Lejeune / Lisa Chalopin et Charlotte Fouillard (Cercle Paul Bert de Rennes).

Ces résultats augurent de belles perspectives.

La reconnaissance de nouveaux clubs formateurs et la réorganisation de la direction technique nationale, pour une plus grande efficacité, contribueront à entretenir la dynamique.

En Gymnastique Aérobic

L'année 2021 a été marquée par un nouveau déménagement du pôle France Aérobic, de Ceyrat vers le CREPS de Toulouse, car les conditions de la performance n'étaient plus réunies malgré les efforts des dirigeants.

Les résultats des championnats du Monde de Baku (AZE) en mai 2021 étaient en deçà de nos attentes. Mais les premières réactions sont apparues dès les championnats d'Europe de Pesaro (ITA) en septembre 2021.

Le Groupe senior et le Trio senior ont accédé de nouveau à une finale européenne et Maëlys Lenclos a remporté le titre de championne d'Europe junior.

Ces résultats signaient un retour à des ambitions possibles.

L'intégration du pôle France au CREPS de Toulouse a apporté un contexte propice à l'optimisation de la performance, favorisé par une sérénité retrouvée au sein du staff technique après une réorganisation profonde.

La Coupe du Monde à Cantanhede (POR) en mars 2022 a confirmé la bonne dynamique émergente de la fin d'année 2021 avec 3 médailles :

- en solo avec Victoria Trosset,
- en Trio et en groupe.

Et l'embellie s'est confirmée lors des derniers championnats du Monde avec une 4^e place en Solo Senior pour Maëlys Lenclos, une 5^e place pour le Trio et une 6^e place pour le groupe.

Pour ce qui est de la gymnastique rythmique

Elle s'est engagée dans un nouveau projet plus tôt que les autres disciplines olympiques.

Le recrutement d'un encadrement étranger pour l'ensemble avec Anna Baranova et Sara Bayon, entraîneuses expertes espagnoles, a impulsé le changement.

Le travail engagé porte ses fruits.

Le collectif de 12 gymnastes réunies à l'INSEP progresse.

Le groupe vit et se transforme sur le chemin de la performance.

L'ensemble France rivalise déjà avec les meilleures nations.

Depuis les championnats d'Europe de Varna (BUL) en juin 2021 lors duquel l'ensemble avait obtenu une 15^{ème} place, il s'est hissé à la 11^e place des championnats du monde en septembre à Kitakyushu (JAP) avec une finale aux ballons.

Et tout dernièrement, l'ensemble a remporté sa première victoire au général à la coupe du monde de Grèce, une médaille d'or historique.

Sa récente 6^e place aux championnats d'Europe de Tel Aviv le confirme.

La feuille de route est respectée.

Avec ou sans la participation des gymnastes biélorusses ou russes, la qualification directe pour les Jeux Olympiques de Paris est un objectif réaliste.

Et l'ambition de briller à Paris est toujours vive.

Pour les individuelles, les résultats sont en progrès mais restent trop irréguliers.

20^e au général lors des championnats du monde de Kitakyushu (JAP), Maëlle Millet était proche de la qualification en finale. Elle a obtenu une médaille de bronze aux cerceaux lors de la coupe du monde de Sofia en avril 2022.

Hélène Karbanov et Lili Ramonaxto sont aussi des concurrentes sérieuses. Leur qualification en finale du concours général des championnats d'Europe de Tel Aviv et la 13^{ème} place d'Hélène Karbanov le prouvent.

Les performances de la gymnastique rythmique française sont appréciées au niveau international.

En plus de la difficulté, le nouveau code de pointage valorise la dimension artistique.

Nous avons une carte à jouer.

En trampoline, les Jeux Olympiques ont été vécus comme un traumatisme par la délégation.

Léa Labrousse et Allan Morante avait réussi l'exploit d'être finalistes sur l'ensemble des championnats du monde du cycle, ils étaient les seuls gymnastes mondiaux dans ce cas.

Arrivés prêts et motivés, ils passent l'un et l'autre totalement à côté de leur compétition.

Ces gymnastes ont su se remobiliser rapidement et offrir lors des CM 2021 à Bakou, une prestation de très haut niveau mondial en accédant l'une et l'autre à nouveau aux finales individuelles.

Lors de cette compétition, la paire synchronisée Josuah Faroux – Pierre Gouzou a remporté le bronze.

Les récents championnats d'Europe de Rimini (Italie) ont sacré Alan Morante, médaille d'or, Pierre Gouzou, médaille d'argent et Léa Labrousse, médaille de bronze.

En tumbling

Après le titre européen par équipe, les jeunes femmes ont conquis le titre Mondial à Bakou. Cet objectif avait été annoncé et l'ensemble du collectif, gymnastes, entraîneurs, clubs ont répondu présent avec un haut degré de motivation et de professionnalisme.

Bravo à Emilie Wambote, Maelle Dumitru Marin, Candy Briere Veitillard et Lucie Tumoine, qui s'offre en plus la médaille d'argent individuelle.

La domination française s'est confirmée lors des championnats d'Europe de Rimini avec un nouveau sacre de l'équipe de France Féminine (avec Marie Deloge à la place de Lucie Tumoine) et le titre individuel pour Candy Brière-Véillard.

Et nos jeunes tumbleurs et tumbleuses sont eux-aussi prometteurs.

En Gymnastique Artistique Masculine

La discipline se débat dans ses difficultés depuis 2019 et la non-sélection de l'équipe de France aux Jeux Olympiques de Tokyo.

Nos représentants individuels aux Jeux Olympiques : Loris Frasca, Cyril Tommasone et Samir Ait Said n'auront pas réussi à saisir l'opportunité qui subsistait pour sauver un cycle olympique compromis.

Samir Ait Said aura représenté dignement la gymnastique comme porte-drapeau de la délégation et en se qualifiant en bonne position pour la finale.

Mais une alerte physique dans la préparation de sa finale puis une blessure durant son exercice auront eu raison de son extraordinaire détermination.

Sa 4ème place a le goût amer des rendez-vous manqués.

Depuis les Jeux Olympiques, le secteur se réorganise.

Le recrutement de Vitaly Marinitch apporte un nouveau souffle et la structuration de la haute performance autour d'un Centre de Préparation Olympique (CPO) nous autorisera à renouer avec des ambitions plus élevées en direction de 2024 et 2028 avec des Pôles bien positionnés dans le Projet de Performance Fédéral.

Le choix de l'INSEP comme CPO répond à la nécessité de retrouver la dynamique de haute performance, un esprit équipe de France et un meilleur suivi sur le plan technique, physique et médical.

Le mot d'ordre est la mobilisation autour du projet fédéral. La temporalité ne nous laisse aucun choix sauf celui d'une réaction énergique et agissante pour redresser la barre.

Optimiser l'existant, augmenter les notes de départ, revenir dans le top 12 international, préparer les médailles par spécialité pour 2024.

Un collectif de 12 à 16 gymnastes est identifié pour la préparation des Jeux Olympiques de Paris.

En septembre 2022, deux années nous sépareront des Jeux.

Nous avons deux ans pour réussir notre pari.

Le travail accompli par Guy Espinas dans le cadre du parcours d'accession sportive porte ses premiers fruits.

Des jeunes gymnastes seront demain capables de bousculer la hiérarchie de l'équipe de France senior et intégrer dès la première année senior l'équipe de France.

Les résultats dans les tournois et lors des Gymnasiades en mai le confirment.

En Gymnastique Artistique Féminine

Notre belle équipe de France ne sera pas parvenue à réaliser son rêve de médaille.

Le report des Jeux Olympiques de Tokyo et l'allongement du cycle ont modifié la programmation et nuit à nos gymnastes les plus expérimentées. Composée de Carolann Héduit, Aline Friess, Marine Boyer et Mélanie de Jésus Dos Santos, l'équipe aura nourri des grands espoirs jusqu'à l'ultime agrès.

La 6ème place du C2 est la meilleure atteinte par la France dans cette compétition (comme en 2004), à 0,832 points du podium.

Mélanie de Jésus dos Santos a terminé 6ème de la finale des barres asymétriques et 11ème du concours général.

Et la jeune Carolann Héduit a réalisé une compétition aboutie en atteignant une belle 12ème place.

Nous pouvons féliciter les gymnastes pour leurs performances.

Les Jeux Olympiques sont une compétition singulière.

La gestion de la période post-JO favorise la réflexion et les mises en perspective sans concession.

La performance éthique défendue par la Fédération exigeait une restructuration pour mutualiser les compétences au bénéfice de gymnastes responsables, mieux suivies et mieux accompagnées.

Le changement est en marche. Deux Centres de Préparation Olympique accueilleront les gymnastes : Saint-Etienne et l'INSEP.

Le projet olympique sera conduit par Martine George, Responsable de la Préparation Olympique. Eric Hagard est nommé référent technique du Projet. Véronique Legras, directrice du Haut-Niveau GAF, assurera la direction de la discipline et les ponts avec les autres secteurs fédéraux, dont la formation qui est une priorité.

Les premières Coupes du Monde ont permis de constater le retour d'Aline Friess (4 médailles dont 3 d'or) et de Lorette Charpy (2 médailles, une d'or et une d'argent), mais aussi de confirmer la volonté de Marine Boyer de s'engager sur un nouveau cycle et la confirmation de Carolann Héduit.

Pour sa part, Mélanie de Jésus dos Santos a repris la gymnastique après une longue période de repos nécessaire après ses multiples succès sur un dernier cycle olympique épuisant tant sur le plan physique que psychologique

Sa relance se fera depuis les Etats-Unis où elle s'entraînera dans le club de Simone Biles sous la direction de Cécile et Laurent Landi.

Nous la retrouverons en compétition en France lors des Nouveaux Internationaux de France en septembre.

Sur le plan du Parcours d'Accession Sportive, le renforcement d'un maillage fort entre les responsables PAS régionaux et le responsable PAS national, Franck Legras, a permis un pilotage de proximité plus efficace en lien avec la politique fédérale et le PPF.

Comme vous le constatez de longs et pénibles efforts nous attendent, le temps du repos n'est pas encore venu. Mais notre détermination est réelle.

Je vous remercie de votre attention
et je vous invite à apprécier les performances de nos champions de l'année en image.

Diffusion d'un film sur les Championnats d'Europe Trampoline/Tumbling.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Voilà de belles images. Je crois qu'effectivement ça mérite une ovation. Merci de vous lever pour ovationner ces gymnastes qui nous ont fait rêver et qui ont fait d'énormes résultats.

Applaudissements.

Madame Mérieux - On aurait voulu qu'ils soient là aujourd'hui mais c'est très compliqué. On a préféré vous offrir ces images et ces témoignages vraiment pris sur le vif. Et c'était un plaisir.

Nous reprenons après cette rétrospective technique le cours de notre assemblée générale pour le médical et la parole est à Pierre Billard pour la présentation du rapport médical.

Rapport du médecin fédéral

Monsieur Billard – Bonjour à toutes et à tous.

Après la joie et le bien-être perçus dans ces images, on va passer au médical.

Si vous êtes attentifs, je commence tous les ans par rappeler les objectifs principaux de la commission médicale qui sont d'assurer la protection de la santé des gymnastes. Il se trouve que cette année j'ai été amené à découvrir des dysfonctionnements graves sur un club formateur qui fait obstacle réellement à la surveillance médicale des gymnastes blessés. Donc j'ai communiqué ces informations au Comité Directeur. Le Président a rappelé la position de la Fédération vis-à-vis de la santé qui reste une priorité, sujet évoqué par notre DTN et encore aujourd'hui par le Président. Donc le dossier est en cours et je vais pouvoir avancer sur la suite des actions de la commission médicale.

Les actions suivent toujours deux axes. Le premier axe est d'essayer d'éviter les blessures ; le deuxième de prendre en charge convenablement les gymnastes en cas de blessure et donc c'est ce qui concerne finalement la partie médicale de l'accompagnement de la performance. Et enfin, dans les travaux majeurs de la commission, des actions importantes sur le développement de gym+ dont je vous parlerai brièvement.

Je voulais souligner cette année un travail important qui a été fait de structuration de la prévention. Sur la partie structurelle, des exigences ont été rajoutées sur le cahier des charges des clubs formateurs avec la nécessité absolue d'avoir une filière médicale organisée dont on sait que ce n'est pas chose simple actuellement avec la démographie médicale. L'organisation de cette filière est particulièrement nécessaire pour garantir l'objet premier cité initialement.

Deuxième élément, c'est la mise en place de programmes de prévention qui ont été recommandés fortement et pour lesquels un travail majeur a été réalisé au niveau national par le pool des kinés des équipes de France, très motivés et très engagés dans l'organisation et la réalisation de programmes de performance qui sont à disposition des clubs.

Réaliser un programme de prévention, c'est assez compliqué mais le mettre en œuvre l'est encore plus. La première pierre sur ce travail est réalisée. Reste pour le mettre en œuvre dans les clubs, la motivation de l'environnement médical des clubs mais également des techniciens.

Sachez que sur ce domaine, il y a donc maintenant la matière de très haut niveau sur des réalisations de tests spécifiques à chaque discipline qui permettent d'essayer de retrouver assez précocement toutes les déficiences en termes de position, de faiblesse musculaire, de fragilité particulière, d'asymétrie pour lesquelles on a des notions importantes de risque augmenté de blessure. À la suite de ces tests qui ont été proposés et travaillés par les kinés aboutissent des programmes de prévention, programmes très variables et sur mesure allant de la proposition d'échauffement type à des propositions de routines de préparation physique spécifique ou plus spécifiquement des exercices glissés dans le corps de l'entraînement. Tout ça, vous imaginez bien, ça se fait vraiment, la main dans la main avec les cadres techniques. Je voulais vraiment que vous ayez en tête ce travail qui est conséquent, rappeler que la prévention ça reste important. Vous pouvez le voir rapidement par le taux de blessure qu'il y a encore à quelque niveau que ce soit y compris le haut niveau. Sachez que ce travail existe et qu'il est à votre disposition.

Par ailleurs, pour essayer de dynamiser, d'animer cette volonté des différents intervenants à lancer des projets de prévention dans les clubs ou dans les structures de haut niveau, on a maintenu les colloques médicaux et des webinaires au cours desquels sont abordés toutes les thématiques médicales allant de la prévention des blessures à la prise en charge précoce de pathologies assez spécifiques à la gymnastique ou en abordant aussi la prévention du dopage et la récupération.

Autre cadre sur la prévention, c'est la surveillance médicale réglementaire. La Fédération s'est dotée d'un outil dont je vous avais parlé l'année dernière, Askamon, qui est déployé maintenant sur tous les sportifs de haut niveau, qui permet de respecter strictement les normes et de remonter plus facilement les informations et d'aboutir à un traitement statistique facilité et de cibler les programmes de prévention pour les gymnastes qui sont soumis au suivi médical réglementaire.

Dans les clubs, puisque ça concernait l'élite, le très haut niveau, a été intégré aux diplômes d'Etat des futurs cadres un volet médical pour essayer de repositionner réellement le rôle de l'entraîneur dans la prévention des blessures avec un cadre qui doit être rappelé. L'entraîneur a son rôle dans ce domaine.

Enfin, autre champ important dans lequel s'implique la commission médicale c'est le projet gym+ avec un gros investissement dans l'harmonisation des interventions médicales. Vous savez que des médecins participent à la formation. Il s'agit en partie de prévenir par l'activité physique la survenue ou l'aggravation de pathologies chroniques donc bien évidemment une partie de connaissances relatives aux maladies est enseignée et dispensée par des médecins au sein de ces formations. Et un deuxième grand champ, concernait le projet de recherche qui a été évoqué tout à l'heure par Kevinn, projet conséquent qui positionne la Fédération comme une des fédérations les plus actives en termes de prévention de la lombalgie et de niveau de preuve de ses pratiques.

Pour finir, un travail qui se voit un peu moins, le travail quotidien de revue de la réglementation. Avec la pandémie qui n'est pas encore tout à fait derrière nous, les adaptations réglementaires et puis également des travaux en cours qui sont liés un peu au changement d'assureur qui sont la révision du processus de déclaration d'accident qui est un moyen de participer à la veille sanitaire.

Voilà pour les travaux de la commission médicale et je vous remercie pour votre attention.

Madame Mérieux - Merci beaucoup Pierre. C'est le trésorier Pascal Jourdan qui reprend maintenant la parole pour présenter le budget 2023.

Budget 2023

Monsieur Jourdan – Le projet de budget que nous vous proposons a été approuvé par le Comité Directeur du 2 avril 2022. Il applique la stratégie budgétaire présentée en Comité Directeur le 16 janvier 2021 : il s'agit d'atténuer les effets de la crise sanitaire sur la baisse du nombre de licenciés et donc des produits financiers associés en pratiquant une politique de déficit budgétaire maîtrisé.

Le budget prévu est déficitaire pour un montant de 1 400 000€. Le projet fédéral se poursuit dans un contexte économique et social difficile.

Trois axes du projet fédéral seront plus particulièrement concernés par le budget 2023 :

- Axe 1 – Promouvoir la gymnastique, la FFGym et ses différentes structures :
 - o Fêter les 150 ans de la FFGym ;
 - o Développer la plateforme TV de la FFGym en accentuant la production d'images.
- Axe 2 – Développer les activités dans les clubs et les territoires :
 - o Poursuivre l'intégration du Parkour

- Axe 3 – Réussir les Jeux Olympiques et en particulier réussir la sélection aux JO de Paris : l'ensemble des budgets concernés sont à la hausse. Ils pourront encore évoluer en cours d'année en fonction de l'ANS.

Comme chaque année, je vous propose les chiffres clés de ce budget :

- Le produit des licences s'élève à 7 560 000€, soit 55% des produits hors grands événements. Il combine croissance du nombre de licenciés et augmentation du tarif de la licence sur la base des hypothèses présentes lors du colloque des structures déconcentrées en février 2021.
- Le taux de subvention publique représente 18% des produits.
- Le budget « Activités gymniques » représente 41% du budget, hors charges de structure et charges de personnel.
- La masse salariale est budgétée à 3 600 000€ soit 9% par rapport au budget 2022.

Analyse des charges

Je vous propose d'analyser les charges en regard des objectifs assignés à ce budget.

Le chapitre administration est évalué à 1 620 000€, en hausse de 7,6% par rapport au budget prévisionnel 2022. L'effort budgétaire est ciblé sur la communication avec une hausse de 14%. Cette hausse profitera principalement à la mise en place de MaGymTV.

Le budget du chapitre « Activités gymniques » est évalué à 6 215 000€, soit une hausse de 12% par rapport au budget 2022.

Les budgets dont l'augmentation est significative sont :

- Le développement du sport de haut-niveau : 20%. L'augmentation sera ciblée en priorité sur la préparation des collectifs et le soutien financier aux gymnastes ;
- Le budget consacré à l'intégration du Parkour prévu dans le sous-chapitre « Développement des activités gymniques » ;
- Le sous-chapitre « Structuration du secteur médical » pour le financement d'un plan de prévention des blessures ;
- Le sous-chapitre « Développement territorial (COT) » qui retrouve son niveau de financement d'avant la crise sanitaire.

Le budget du sous-chapitre « Charge de personnel administratif et technique » est évalué à 3 600 000€ soit une hausse de 9% par rapport au budget 2022. Cette augmentation doit permettre de renforcer l'organigramme fédéral et faire face à la baisse des cadres d'Etat placés auprès de la Fédération.

Le total des charges, hors grands évènements, est estimé à 14 734 000€.

Analyse des produits

Nous sommes sur le même modèle que pour le projet 2022 : à l'exception des produits de la licence, les produits restent stables ou sans variation significative.

Pour les licences, les hypothèses sont :

- une croissance fidèle à la simulation de croissance déjà présentée : +7% au 31/08/2023, +3% au 31/12/2023 ;

- une augmentation de 0,5€ au 1/09/2023. Cette augmentation modeste (+2%) est rendue indispensable pour retrouver l'équilibre financier à l'horizon 2025.

Il n'est pas prévu d'augmentation pour les autres tarifs fédéraux.

La convention d'objectifs signée auparavant avec l'Etat s'est transformée en trois contrats :

- pour le haut-niveau, en deux contrats : le contrat de performance et le contrat durable ;
- pour le développement, le contrat de développement.

La multiplication des contrats avec la complexification qui l'accompagne ne s'est pas traduite par une augmentation générale du soutien financier. En 2022, nous observons même une légère baisse.

Le total des produits, hors grands évènements, est estimé à 13 534 000€.

Le grand évènement de 2023 sera les 150 ans de la Fédération dans lequel il est prévu d'organiser une nouvelle édition des Nouveaux Internationaux de France. Le budget est en cours d'élaboration. Le budget consacré est prévu à 200 000€.

En conclusion :

Dans une période de crise économique et sociale, nous maintenons une politique financière volontariste marquée du sceau de la prudence.

Elle doit permettre à la fois :

- de respecter notre feuille de route pour retrouver nos 325 000 licenciés et même les dépasser,
- d'atteindre nos objectifs en matière de haute-performance,
- mais aussi de préparer l'avenir en maintenant une politique d'investissement et de formation.

Cette politique est accompagnée d'une recherche de diversification de nos produits et tout cela en pratiquant une augmentation du tarif de la licence raisonnable.

C'est le sens des résolutions qui vous sont proposées.

Je vous remercie pour votre attention et s'il y a des questions, c'est avec plaisir que j'y répondrai.

Applaudissements.

Monsieur Laurent – Comité Départemental des Ardennes – Ma question concerne l'augmentation des charges. On a une forte augmentation des charges et des produits qui sont stables voire même ont du mal à revenir au niveau de 2019. Mon interrogation est sur le fait qu'on ait des charges qui soient conjoncturelles ou qui soient structurelles et qu'on soit vraiment condamnés à continuer à augmenter le coût de la licence année après année pour retrouver un équilibre.

Monsieur Jourdan – C'est finalement notre stratégie financière que vous interrogez. Nous l'avons présentée lors du Colloque des Structures Déconcentrées de février 2021. C'est à la fois la croissance que l'on doit retrouver à 325 000 licenciés et l'augmentation du tarif de la licence de 0,50€ par an que nous avons décidée. Cela doit nous permettre de retrouver l'équilibre financier à l'horizon 2025. Comme cela ne suffit pas pour maintenir le projet, on finance par le déficit qui sera financé par les réserves que l'on va reprendre. Ce n'est pas l'augmentation de la licence qui compense les charges, c'est l'augmentation du prix de la licence mais aussi l'augmentation retrouvée du nombre de licenciés et aussi la reprise des réserves. Tout ceci doit nous conduire à l'équilibre en 2025.

Madame Mérieux - Merci Pascal pour cette présentation, tu gardes la parole pour exposer, accompagné de David Vallée Directeur Exécutif, le projet d'achat immobilier des 6^{ème} et 7^{ème} étages du 7 et 7 ter cour des petites écuries.

Présentation d'un projet immobilier

Monsieur Jourdan - On va vous apporter quelques explications sur la résolution d'acquisition de locaux mais auparavant je voudrais revenir au webinar du 7 avril où on vous avait présenté trois projets :

- un projet d'acquisition d'un local de rangement situé dans l'immeuble que nous occupons 7 ter cour des petites écuries. Cette acquisition ne fait pas l'objet d'une résolution parce que ce projet que nous avons présenté à l'assemblée générale de copropriété n'a pas été voté ;
- le projet d'évolution de l'unité d'hébergement du pôle de Lyon dans le cadre d'une opération immobilière qui était menée dans ce secteur-là par Kaufmann&Broad. L'étude pour cette transformation qui était indispensable n'a pas pu être menée dans le calendrier institutionnel qui était le nôtre. Il aurait fallu que l'étude soit terminée aujourd'hui, que les accords soient passés avec le promoteur aujourd'hui.

Le délai était trop court. Ce projet continue mais sera revu dans le cadre d'un calendrier mis à jour aussi. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de résolution sur ce projet-là.

- le seul projet qui vous est présenté aujourd'hui est le projet d'acquisition des 6^e et 7^e étages que va vous présenter David.

Monsieur Vallée – Merci Pascal. Je vais vous présenter le projet d'agrandissement du siège fédéral.

Comme vous le savez le siège de la Fédération est situé au centre de Paris dans le 10^{ème} Arr, au 7 Ter Cour des Petites Ecuries.

La Fédération est propriétaire, depuis les années 70, de trois étages d'un immeuble Haussmannien qui en compte sept.

Cela représente une surface d'environ 900m² constituée essentiellement de bureaux mais également de plusieurs salles de réunion, salle de formation, espace de restauration, qui ont été entièrement rénovés à la suite du grave incendie que nous avons connu en 2015.

Le siège fédéral accueille l'ensemble des services administratifs, mais également les élus, les membres des commissions ou encore les membres de la Direction Technique Nationale. Soit 50 à 100 personnes selon les jours.

Alors « Pourquoi s'agrandir ? »

Le besoin en espace supplémentaire est lié à la mise en œuvre du projet fédéral. De nouveaux projets sont lancés, qui vous ont été présentés ce matin lors de la matinée d'échanges, et plusieurs recrutements sont en cours pour renforcer l'équipe fédérale.

Nous avons donc besoin d'espace supplémentaire pour les accueillir dans de bonnes conditions, que ce soit à la location ou l'achat.

Une opportunité rare se présente à nous avec la mise sur le marché de deux étages au sein de notre immeuble.

C'est une opportunité qui risque de ne pas se représenter de sitôt, qui nous permettrait de conserver une unité de lieu pour notre siège fédéral, au cœur de Paris, et évidemment de valoriser le patrimoine de la Fédération.

Pour répondre à ce besoin, le Comité Directeur vous propose de saisir cette opportunité et de nous positionner sur l'achat de deux étages de l'immeuble du siège fédéral : le 6^{ème} étage et une partie du 7^{ème}, pour une superficie totale de plus de 450m² : 347m² loi carrez et 110m² de terrasse.

Le montant total de l'acquisition de ces deux étages est de 4,5 millions d'euros maximum, net vendeur.

Le coût total de ce projet est estimé à 5 750 000 €, incluant les frais d'agence, à hauteur de 5% du montant de la vente, soit 225 000€.

Il faut également ajouter les frais d'acquisition (frais de notaire) pour un montant d'environ 300 000€ et les travaux de rénovation et d'aménagement pour un montant estimé à 750 000€.

Soit un coût total de ce projet à environ 5 750 000€.

Le montant total d'acquisition à 4,5 millions d'euros maximum vous sera proposé dans la 10^{ème} résolution.

Je redonne la parole à Pascal pour vous présenter les modalités de financement envisagées pour cet investissement, et reste disponible pour répondre à vos questions en fin d'intervention.

Monsieur Jourdan – Après cette présentation, se posent deux questions : comment on finance cet investissement et est-ce qu'on est en capacité de pouvoir le supporter ?

On va le financer de deux manières :

- par l'emprunt, un emprunt de 4,5 millions d'euros sur 15 ans avec un taux maximum de 2% (on devrait être entre 1,5 et 1,7%) ;
- par nos fonds propres pour un montant de 1 250 000€, c'est le montant des réserves constitué en regroupant toutes les réserves.

Ce qui est important c'est de savoir si nous sommes capables de supporter un tel investissement ? La réponse est oui parce que nous avons notre propre expertise en interne qui nous a permis de conclure à ça. Et bien entendu, nous avons aussi consulté KPMG, notre expert-comptable et demandé l'avis du Commissaire aux Comptes. Il vous a fait part de son avis tout à l'heure en vous encourageant à voter les résolutions. Notre expert-comptable est ici présent et vous pourrez lui poser toutes les questions que vous souhaitez.

Quel est l'impact sur le compte d'exploitation de la Fédération ? Sur les charges de fonctionnement, si on prend en compte toutes les charges associées (chauffage, nettoyage, etc.), on est sur 23 000€ par an. Il va y avoir des frais financiers. Si les taux d'intérêt restent faibles, le coût est de 53 000€ en moyenne sur les trois dernières années et un amortissement de 280 000€ ce qui fait un impact de 355 000€ par an ce qui représente 2,8% des charges sur 12 millions d'euros.

Ce qu'il faut ajouter à cela c'est que si on n'investit pas, il va falloir quand même s'agrandir et ça a un coût. D'autre part, l'avantage que l'on a ici c'est qu'on est sur le même lieu. Si on loue dans un autre immeuble à Paris, ça génèrera de toute façon des surcoûts.

Autre point aussi important, c'est qu'aujourd'hui nous sommes sur trois étages complètement rénovés. On peut penser que dans les 15 ans qui viennent, certes il y aura toujours des travaux d'entretien du patrimoine, mais on n'aura pas de grosses rénovations à faire puisqu'aujourd'hui le 1^{er}, le 2^e et le 5^e ont été complètement rénovés ces quatre dernières années.

J'ai fourni l'ensemble des informations. Je redonne la parole à David.

Monsieur Vallée – Nous sommes arrivés au bout. Nous sommes disponibles pour d'éventuelles questions.

Monsieur Chevalier – Comité Départemental de la Marne – Est-ce que vous avez estimé le coût de location d'une même surface dans l'arrondissement considéré ?

Monsieur Jourdan – Le coût de la location dans le secteur est de 520€ le m² par an ce qui ferait pour la même surface et par rapport à nos besoins 156 000€ par an. On peut penser que les coûts de fonctionnement seront les mêmes et ça sera à fonds perdus alors que là on enrichit le patrimoine de la Fédération. Mais il y a un écart bien entendu.

Monsieur Laurant – Comité Départemental des Ardennes – C'est une question sur l'utilisation des locaux d'une manière plus précise. A quoi ils vont servir et derrière cela la question sous-jacente du télétravail potentiel ?

Monsieur Vallée – Au niveau de l'utilisation, il y a un certain nombre de postes qui sont en recrutement en cours, vous avez dû voir passer les offres d'emplois et on est déjà en train de pousser les murs. Déjà actuellement, l'activité est compliquée et on a un certain nombre de postes qui sont prévus dans les temps à venir ou qui doivent arriver. On en a parlé tout à l'heure de la cellule équipement. Donc ce sont des renforcements vraiment importants qui arrivent et il va falloir accueillir ces personnes dans de bonnes conditions à la Fédération.

On va passer aussi le seuil des 50 salariés. On va avoir des obligations en lien avec un comité d'entreprise, avec des espaces dédiés à cette structure. On va avoir un espace de restauration qui va devoir être plus important pour pouvoir accueillir aussi ces groupes. Des obligations légales par rapport à qui on est. Le projet vidéo, on a besoin d'espace pour pouvoir faire des interviews. On a déjà les besoins identifiés par rapport à ça.

Concernant le télétravail, c'est d'actualité dans le monde de l'entreprise cependant nous n'avons pas des équipes suffisamment importantes. Même si on dépasse le seuil de 50 salariés, on n'est pas assez nombreux pour dire que certains vont utiliser les bureaux le lundi et le mardi et d'autres du mercredi au vendredi. On n'a pas des équipes de 15, 20, 30 voire plus. Ce sont des micro-équipes. L'équipe de Régis on parle de 8 personnes, l'équipe de Frédérique c'est 4, l'équipe de Anne on va passer à 6. Ce sont des équipes qui ne permettent pas de mobiliser un même bureau pour plusieurs personnes. C'est quelque chose qu'on avait réfléchi.

Et dans notre organisation, le télétravail n'est pas si simple que ça. On est aussi une administration où notre présence auprès des personnes qui viennent sur site est indispensable, on a besoin de travailler avec les élus. On voit aussi les limites de cette organisation. Les open spaces, les bureaux disponibles, ce n'est pas encore pour la Fédération Française de Gymnastique.

Monsieur Jourdan – Un autre point d'information aussi que je pourrai vous donner. Aujourd'hui, nous avons encore un emprunt en cours qui représente environ 200 000€ par an. Cet emprunt va se terminer en 2024 donc ça veut dire qu'aujourd'hui ces 2,8% de charges supplémentaires qui vont peser vont passer à 1,2% à partir de mars 2024 puisqu'on aura fini de rembourser le premier emprunt.

Monsieur Chevallier – Comité Départemental de la Marne – C'est un ancien gestionnaire d'immobilier qui parle. Est-ce que vous avez une idée sur les travaux futurs importants de la copropriété, parce que je suppose que vous avez un nombre de millièmes qui va devenir beaucoup plus important et de fait des charges plus importantes ?

Monsieur Vallée – L'immeuble, à la suite de l'incendie, a été rénové entièrement c'est-à-dire la façade, la cage d'escalier. On est sur un bâtiment qui est quasiment neuf en termes de rénovation. Ça revient à ce qu'a dit Pascal tout à l'heure, on a rénové nos trois étages donc ça c'est le privé mais toute la partie des espaces communs a été entièrement rénovée, on est tranquilles pour au moins une quinzaine d'années. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de travaux mais le gros a été rénové, pris en charge par l'assurance.

Monsieur Ehrmann – Comité Départemental du Bas-Rhin - Je ne suis pas un fan d'acquisition à tort et à travers mais je me rends compte dans le projet que vous présentez de l'opportunité de pouvoir rester sur place avoir tous les bureaux ensemble et qu'il y a deux étages qui se libèrent, il ne faut pas passer à côté, il faut le voter.

Applaudissements.

Madame Mérieux – Merci. Je pense qu'on a épuisé les questions. Merci à vous deux pour cette présentation. Nous arrivons à l'adoption des résolutions. Elles sont au nombre de douze. Préparez vos boitiers.

Adoption des résolutions

Madame Mérieux - Nous allons procéder au vote des 12 résolutions.

Petit rappel pour les votes

3 possibilités, pour touche 1, contre touche 2, abstention touche 3. La croix pour corriger et la touche Ok pour valider. Je vous remercie de bien vérifier à chaque vote si vous avez le message OK qui confirme la prise en compte de votre vote.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Résultat du vote :

Voix totales : 213274 – Voix exprimées : 211494 – Nombre de votants : 87

Pour 204431 96,66%

Contre 7063 3,34%

Abstentions 1780

Deuxième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 2 avril 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de **1 187 299 euros** de la manière suivante :

- **en réserve sur le « projet olympique » pour un montant de 1 180 000 € ;**
- **en report à nouveau positif pour le solde de 7 299 €.**

Résultat du vote :

Voix totales : 213 274 – Voix exprimées : 206976 – Nombre de votants : 87

Pour 247821 99,87%

Contre 1077 0,43%

Abstentions 4980

Troisième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 2 avril 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- 1) de réaffecter les réserves suivantes, figurant au passif du bilan :
 - « Autres réserves » pour un montant de 35 441,20 € ;

- « Investissement hébergement centre de haut-niveau » pour un montant de 167 693,92 € ;
 - « Matériel informatique » pour un montant de 152 449,02 € ;
 - « Projet plan de développement » pour un montant de 533 571,56 €.
- 2) d'affecter le montant total de ces réserves, soit 889 155,70 €, à la réserve existante « Investissement Agrandissement Fédération ».
- Ainsi, le total de celle ligne de réserves, après réaffectation, s'élève à 1 651 400,79 €.

Résultat du vote :

Voix totales : 212512 – Voix exprimées : 207153 – Nombre de votants : 86

Pour 185248 89,43%

Contre 21906 10,57%

Abstentions 5359

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de nouvelles conventions par rapport à l'exercice précédent.

Résultat du vote :

Voix totales : 207631 – Voix exprimées : 206240 – Nombre de votants : 85

Pour 206240 100%

Contre 0

Abstentions 1391

Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2023/2024 à 160€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 212206 – Voix exprimées : 210647 – Nombre de votants : 86

Pour 210347 100%

Contre 0

Abstentions 1859

Sixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2023/2024 à 25€.

Résultat du vote :

Voix totales : 213274 – Voix exprimées : 201148 – Nombre de votants : 87

| | | |
|------|--------|--------|
| Pour | 155100 | 73,81% |
|------|--------|--------|

| | | |
|--------|-------|--------|
| Contre | 55048 | 26,19% |
|--------|-------|--------|

| | | |
|-------------|------|--|
| Abstentions | 3126 | |
|-------------|------|--|

Septième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2023/2024 à 170€.

Résultat du vote :

Voix totales : 213274 – Voix exprimées : 211813 – Nombre de votants : 87

| | | |
|------|--------|--------|
| Pour | 208529 | 98,45% |
|------|--------|--------|

| | | |
|--------|------|-------|
| Contre | 3284 | 1,55% |
|--------|------|-------|

| | | |
|-------------|------|--|
| Abstentions | 1461 | |
|-------------|------|--|

Huitième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2022/2023 :

* de maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

| | Individuels | Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor) | Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus |
|--|--------------------|---|--|
| ÉLITE - Championnat de France - Masters | 47 | 46 | 46 |
| PERFORMANCE Championnat de France des Catégories Nationales | 27,50 | 32,50 | 46 |
| FEDERAL Catégories Trophée Fédérale et Festigym | 20,50 | 25,50 | 41 |
| Top 12 | | | 214,50 |

* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :

- o Comité départemental : échelon départemental ;
- o Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

* pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.

Résultat du vote :

Voix totales : 213274 – Voix exprimées : 213274 – Nombre de votants : 87

Pour 212206 99,50%

| | | |
|-------------|------|-------|
| Contre | 1068 | 0,50% |
| Abstentions | 0 | |

Neuvième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2023 tel que présenté.

Résultat du vote :

Voix totales : 213274 – Voix exprimées : 201031 – Nombre de votants : 87

| | | |
|-------------|--------|-----|
| Pour | 184958 | 92% |
| Contre | 16073 | 8% |
| Abstentions | 12243 | |

Dixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'acquisition des 6^e et 7^e étages (d'une surface totale de 456 m²) de l'immeuble situé 7-7 ter cour des Petites Ecuries, 75 010 Paris, pour un montant maximum de quatre millions cinq cent mille euros (4 500 000€).

Résultat du vote :

Voix totales : 211545 – Voix exprimées : 205096 – Nombre de votants : 85

| | | |
|-------------|--------|--------|
| Pour | 174117 | 84,90% |
| Contre | 30979 | 15,10% |
| Abstentions | 6449 | |

Onzième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'un emprunt d'un montant maximum de quatre millions cinq cent mille euros (4 500 000€) au taux maximum de 2% pour financer l'acquisition des 6^e et 7^e étages de l'immeuble situé 7-7 ter cour des Petites Ecuries, 75 010 Paris ainsi que les travaux d'aménagement.

L'Assemblée Générale donne mandat au Comité Directeur pour prendre la décision finale quant au montant et au taux de l'emprunt dans les limites fixées ci-dessus.

Résultat du vote :

Voix totales : 212512 – Voix exprimées : 210373 – Nombre de votants : 86

Pour 179850 85,49%

Contre 30523 14,51%

Abstentions 2139

Douzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du vote :

Voix totales : 212114 – Voix exprimées : 212114 – Nombre de votants : 86

Pour 212114 100%

Contre 0 0

Abstentions 0

Madame Mérieux - Je vous remercie pour votre confiance.

Il nous reste les questions diverses.

Questions diverses

Madame Mérieux – Nous avons reçu 6 questions diverses posées conjointement par :

- Le comité régional Provence Alpes Côte d'Azur – représenté par Céline Péron
- Le comité départemental Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – représenté par Jean-Louis Delvallé
- Le comité départemental des Bouches du Rhône - Chantal Gambi
- Le comité départemental de Paris - Annick Siclay

Ces questions concernent uniquement le Parkour. Je vais demander à Mickaël Deroubaix, Vice-Président en charge de la mise en œuvre de cette discipline et à Dominique Maillot, responsable juridique de la FFGym de s'approcher du pupitre pour répondre aux questions.

Madame Mérieux – Première question :

Sur quels critères objectifs s'appuie la décision fédérale ne pas autoriser la pratique du Parkour en extérieur, alors même que la Fédération et la FIG reconnaissent la singularité de pratique de cette discipline qu'elles qualifient de quasi exclusive en extérieur (cf. livret Freestyle par 5 site FFG et la réglementation technique FIG 2022 précise pour les compétitions à l'article 1.2 de la section 7 relative au Parkour que : « PK Competitions are outdoors, and only indoors with the prior approval of the PK Commission »).

Monsieur Deroubaix - L'intégration du PK se fait par étapes, de manière mesurée et réfléchie.

Afin d'organiser une pratique sécurisée qu'on imagine de plus en plus massive, il est nécessaire de prendre le temps :

- de poser la réglementation,
- de former l'encadrement et les juges,
- de disposer du matériel adapté,
- d'organiser le circuit compétitif national.

Dans ce cadre, l'activité a été prévue en premier lieu en indoor. Une fois le bilan du circuit national réalisé, une pratique outdoor pourra être envisagée.

Madame Mérieux - Deuxième question :

Les licenciés pratiquant en extérieur seront-ils ou non couverts par l'assurance à compter de la rentrée de septembre 2022 ?

Madame Maillot - Le contrat signé à ce jour avec la Compagnie Groupama prévoit la couverture des activités Parkour uniquement en intérieur.

Nous allons rediscuter avec l'assureur pour envisager dans quelle mesure et dans quelles conditions les activités d'animation des clubs pourraient être assurées dès lors qu'elles sont organisées à l'extérieur.

Madame Mérieux – Troisième question :

Des restrictions de pratique en extérieur et d'assurance à l'égard d'une seule discipline remettent-elles en cause l'égalité de traitement que l'on doit à chaque licencié et ne revêtent-elles pas un caractère discriminatoire ?

Madame Maillot - Le principe d'égalité impose de traiter de façon identique, sans privilège et sans discrimination, des personnes placées dans des conditions identiques.

Le corolaire de ce principe est donc que l'autorité règlementaire peut traiter de façon différente des personnes placées dans des situations objectivement différentes.

Tous les licenciés de la Fédération sont traités à égalité par la Fédération dans le cadre des règles qu'elle adopte, conformément aux dispositions du code du sport et notamment celles sur la délégation.

A cet effet, elle édicte des règles techniques pour chaque discipline.

Tous les licenciés d'une même discipline se voient appliquer les règles de cette discipline, règles qui sont différentes d'une discipline à une autre.

Les licenciés qui pratiquent la GAF bénéficient des règles GAF qui sont différentes des règles GAM applicables à la GAM. Les licenciés qui pratiquent la GAF ou GAM sont placés dans deux situations différentes et les règles qui s'appliquent à chaque discipline sont donc différentes.

Concernant le PK, la Fédération a défini ses règles techniques et d'organisation de la discipline qui s'appliquent aux licenciés pratiquant le PK. Ils sont dans une situation différente des licenciés pratiquant une autre discipline.

Vous l'aurez donc compris, il n'y a pas de discrimination dans le cas présent.

Madame Mérieux - Quatrième question :

Toutes ces mesures ne risquent-elles pas de mettre un frein au développement de la pratique, amorcé dans nos territoires ?

Monsieur Deroubaix - En effet, aujourd'hui, ce positionnement peut paraître comme un frein.

Toutefois, comme indiqué dans la réponse à la question 1, le développement est prévu en plusieurs étapes.

La volonté de la Fédération est de ne pas freiner le développement.

Madame Mérieux - Cinquième question :

Quelle réponse apporter à une collectivité qui nous sollicite pour des animations Parkour dans l'espace public dans le cadre de la dynamique « Terre de Jeux » ?

Monsieur Deroubaix - Il convient de rappeler en premier lieu que le Parkour n'est pas olympique.

Dans la phase de développement cette saison, les structures fédérales ne pourront pas répondre favorablement

Toutefois, comme indiqué à la question 2, la Fédération travaille à la couverture assurance des animations Parkour en extérieur au bénéfice des clubs.

Madame Mérieux - Sixième question :

Dans le cadre des futures compétitions Parkour, le matériel Gymnova sera-t-il imposé ? ou les organisateurs auront-ils le choix d'un matériel homologué ? La concurrence ne pourra-t-elle pas jouer ? Les comités régionaux ayant déjà du matériel PK (normes AFNOR) pourront-ils utiliser leur propre matériel pour les étapes du championnat de France ?

Monsieur Deroubaix - Nous avons un partenariat avec Gymnova pour toutes les disciplines dont l'objet est la fourniture de tout le matériel des compétitions nationales.

Ce dernier est étendu au Parkour pour le circuit national.

Les organisateurs devront donc utiliser le matériel fourni par la Fédération.

Madame Mérieux – Nous arrivons au terme de ces questions diverses en espérant que nous avons répondu à vos attentes et vos interrogations. Merci Mickael, merci Dominique.

Si vous le voulez bien, nous fermons cette partie institutionnelle pour poursuivre avec la partie festive de cette assemblée générale, en particulier avec la présentation des récipiendaires de cette saison. La parole est donc à la Présidente de la Commission Nationale Juridique et d'Ethique, Chantal Languet pour la remise des plaquettes fédérales. Ils sont très nombreux cette année à recevoir la plus haute distinction fédérale et on ne peut que s'en réjouir. Ils n'ont pas pu malheureusement être tous parmi nous. Néanmoins, tous seront mis à l'honneur.

Chantal tu as la parole.

Présentation des récipiendaires

Madame Languet – Je tenais déjà à vous faire part de ma joie de vous retrouver après ces deux années d'absence ; la joie également de pouvoir en présentiel honorer les bénévoles pour lesquels vous avez eu la gentillesse de nous transmettre les dossiers. Vous-même bénévoles, on voulait vous remercier. On se rend compte, lorsqu'on étudie les dossiers qui nous sont confiés, que vous êtes derrière également ; que vous remerciez à travers ce moyen les bénévoles qui vous entourent, les bénévoles souvent très âgés qui ont pendant toute leur carrière de bénévole œuvré très souvent dans l'ombre mais qui font ce que notre Fédération est ce qu'elle est aujourd'hui, ce que vos comités sont également.

Donc pour cela, je voulais vraiment vous remercier. Vous remercier aussi parce que vous êtes de plus en plus nombreux à répondre à nos sollicitations et pour nous c'est un encouragement. Merci, je voulais vous applaudir.

Applaudissements.

Madame Languet - Comme vous avez pu également le constater, le règlement des récompenses fédérales évolue régulièrement. Il évolue pourquoi ? Parce que justement en fonction des dossiers que vous nous confiez, on se rend très vite compte que très souvent ils ne sont plus adaptés. Comment refuser un dossier qui est tout à fait recevable alors que tout simplement nous manquons de contingent. Cette année, et là je tiens à remercier nos élus, parce que chaque fois que nous avons demandé une modification dans l'urgence mais bien évidemment juridiquement en le faisant dans les temps, ils nous ont toujours suivis. Et cette année, grâce à cela, nous avons pu répondre à toutes les demandes. Merci.

Applaudissements.

Madame Languet - Et puis je remercie également les membres de la commission et le personnel fédéral et tout particulièrement Delphine qui nous accompagne vraiment beaucoup sur l'ensemble de ces dossiers. Cette année nous avons pu instruire 108 dossiers, 3 que nous avons dû mettre de côté parce qu'ils n'étaient pas recevables par manque d'annuités ou hors délai et deux parce qu'il y avait deux demandes conjointes. A chaque fois donc nous n'attribuons qu'une seule demande.

Cette année nous avons attribué 15 plaquettes et comme le veut la tradition les récipiendaires qui peuvent venir nous rejoindre pendant nos congrès sont honorés devant vous.

Cette année, cinq amis nous ont fait la gentillesse d'être parmi nous et les 10 autres plaquettes vous seront remises. Ce sera à vous, dans vos comités régionaux et départementaux, lors de vos manifestations ou de vos congrès, de les mettre à l'honneur et de leur remettre au nom de la Fédération.

On va faire la présentation des récipiendaires des plaquettes.

Madame Mérieux – Nous allons présenter tous les récipiendaires qui n'ont pu nous rejoindre aujourd'hui.

Chantal Guillaubez – Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes

Membre du Club Les Enfants du Devoir d'Oyonnax

Catherine Vareyon - Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes

Membre du Club Les Enfants du Devoir d'Oyonnax

Monique Lapeyre – Comité régional du Centre Val de Loire

Club Amicale de Gallardon

Anna Krychowski – Comité régional du Grand-Est

Club Sport Mussipontain

Joseph Lang – Comité régional du Grand-Est
Club Trampo Gym Union Blotzheim

Christiane Bachelart – Comité régional des Hauts de France
Club l'Hirsonnaise

Jean-Pierre Bachelard – Comité régional des Hauts de France
Club l'Hirsonnaise

Anne-Marie Liegeard – Comité régional de Normandie
Club Espérance d'Oissel

Gérard Liegeard – Comité régional de Normandie
Club Espérance d'Oissel

Paul Bethuys – Comité régional des Pays de la Loire
Club E.S.M Gym Challans

Madame Mérieux – Un grand bravo à eux.
Applaudissements.

Madame Mérieux – Et maintenant, c'est à ceux qui ont pu être là et qui vont nous rejoindre à l'appel de leur nom.

Madame Languet – Je vais donc appeler Monsieur Jean-Noël Benet, de la région Bourgogne Franche-Comté qui compte 46 années de bénévolat. C'est un fidèle du club de Digoin dont il est licencié depuis 1974. Jean-Noël y est entraîneur féminin, juge niveau 3, puis Président jusqu'en 2004. Son engagement se poursuit au Comité Départemental de Saône-et-Loire pour lequel il a assuré les fonctions de Responsable Technique féminin, ainsi qu'au Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté comme membre de la commission technique en direction de la formation des cadres. Il est aujourd'hui, vice-Président départemental et régional, chargé de l'accompagnement des clubs. Toujours très actif, il participe à la formation des Juges GAF et lui-même, officie encore et régulièrement, sur les plateaux de compétitions régionales.
Applaudissements.

Madame Languet - La plaquette lui est remise par James Bateau, Président de la Fédération Française de Gymnastique.

Monsieur Benet – 48 ans de licence et une épouse qui mérite cette récompense autant que moi.

Applaudissements.

Madame Languet – Toujours pour la région Bourgogne Franche-Comté, avec 44 années de bénévolat : Madame Sylvie Georges.

La carrière de bénévole de Sylvie commence en 1978 en tant que technicienne à l'Union Maconnaise, avant de poursuivre son engagement sans discontinuer jusqu'à ce jour, à l'Amicale Laïque de Digoïn. Elle est juge niveau 4.

En 1998, Sylvie est élue au Comité départemental de Saône-et-Loire dont elle est membre du Comité technique et Responsable Technique Féminine depuis 2016, ainsi qu'au Comité régional de Bourgogne qui deviendra Bourgogne Franche-Comté, responsable des juges et accompagnateur Qualiclub.

Aujourd'hui, Vice-Présidente du Comité régional, elle est en charge des Formations.

Applaudissements.

Madame Georges – Je suis très honorée de recevoir cette récompense. Et je vais la dédier à mes parents qui m'ont donné le goût de l'effort, du travail bien fait et du respect des valeurs.

Applaudissements.

Madame Languet – Pour la région Grand Est, avec 52 années de bénévolat, Monsieur Joseph Hausser. Joseph s'engage en bénévolat dès 1970, il a 17 ans. Il officie alors comme technicien aux clubs Alsatia Thann, dont il est également le Président de 1981 à 2000 et Alsatia Felling, ainsi qu'au Comité régional d'Alsace qui deviendra après le Grand Est.

Il est directeur technique du Comité départemental du Haut-Rhin ainsi que du Comité régional Grand Est depuis 2008, responsable technique et responsable du haut-niveau.

Membre du Comité régional d'Alsace en 1984, Joseph Hausser est élu Vice-Président du Comité régional d'Alsace de 2000 à 2012, il est actuellement Vice-Président du département du Haut-Rhin.

Applaudissements.

Monsieur Hausser – Je voudrais la partager avec Agnès. Cette récompense m'honore mais honore aussi tous ceux qui m'ont accompagné et qui m'ont permis d'arriver à tenir 52 ans de gym. Ce n'est pas forcément évident mais j'en suis fier. Merci beaucoup.

Madame Lichtlé – En tant que présidente du Grand-Est, il est aussi vice-président du Grand -Est. On en a toujours besoin. Notre Sepi a toujours été fidèle à la gymnastique et je l'en remercie.

Applaudissements.

Madame Languet – Toujours pour la région Gand-Est, avec 41 années de bénévolat, Madame Annie Spinner.

Annie débute sa carrière de bénévole en 1981 comme technicienne au club d'Illkirch Graffenstaden, dont elle assurera la présidence de 1986 à 2005.

Très rapidement, elle se met au service du Comité départemental du Bas-Rhin en tant que déléguée technique. Un engagement départemental qu'elle poursuivra en y étant élue membre en 1992 puis Vice-Présidente à aujourd'hui.

Après le club et le département, Annie Spinner œuvre pour la région. Dès 1988, membre, puis secrétaire du Comité d'Alsace avant d'en prendre la présidence en 2004 jusqu'en 2021. Annie fut l'une des chevilles ouvrières de la fusion des régions, Alsace devenue Grand Est.

Aujourd'hui, Annie est membre de la Commission Disciplinaire Fédérale d'Appel.

Madame Spinner – Ce que je voudrais aujourd'hui dire que je n'ai jamais dit. Je voudrais remercier ma famille qui m'a permis de faire tout ce que j'ai fait. Merci.

Applaudissements.

Madame Languet – Et nous allons terminer par la région Nouvelle-Aquitaine, avec 52 années de bénévolat, Monsieur Christian Giret.

Christian a 13 ans et son cœur balance. Foot ou gym ? Ça sera la gym, un choix qu'il ne regrettera pas, puisque 52 années plus tard, il en est toujours l'un des piliers dans son club de La Givre en Mai, pour son département et pour sa région.

Animateur à 16 ans puis juge et moniteur pour La Givre en Mai, il est élu en 1980 au Comité départemental des Deux-Sèvres pour lequel il remplira les fonctions de délégué technique et y assurera la formation des juges ainsi qu'au Comité régional Poitou-Charentes avant de devenir Nouvelle-Aquitaine, membre de la Commission Technique. Christian Giret est encore membre des Commissions électorales pour chacun de ces deux comités.

Elu municipal, nos valeurs l'accompagnent, dans son engagement local.

Monsieur Giret – Juste un petit mot pour remercier la commission fédérale bien entendu qui a retenu la proposition du président départemental François Baudoin, que je remercie également. J'ai une pensée

pour les gens de mon club qui étaient hier soir en fête. Et puis vous vous posez peut-être la question de ce nom La Givre en Mai. C'est un nom légendaire, Saint-Sauveur de Givre en Mai c'est situé près de Bressuire dans les Deux-Sèvres. Je ne peux pas me passer de vous dire à ce micro la légende de ce club. La légende date de 732. A cette époque Charles Martel combat les Sarrazins dans les plaines de Poitiers, près de Châtellerauld lieu de naissance de notre président fédéral, à Moussais la Bataille précisément. Et les Sarrazins s'enfuient et se réfugient dans l'église de Saint-Sauveur. Sommés par les habitants le lendemain, ils leur disent qu'ils ne sortiront que s'il y a du givre. Or, le lendemain, miracle, il y avait du givre. Depuis, Saint-Sauveur s'appelle Saint-Sauveur de Givre en Mai et le club en a pris le nom.

Applaudissements.

Photo collective.

Madame Mérieux – Un grand bravo à vous tous, sincères félicitations et nous sommes très heureux que vous ayez eu cette haute distinction.

Nous achevons cette partie festive avec la mise à l'honneur des clubs à qui la FFGym a attribué la reconnaissance Or. Avant de donner la parole à Malika Mesrar, Vice-Présidente en charge du projet « Qualiclub » qui va vous présenter l'ensemble des lauréats, on regarde quelques images.

Diffusion d'un film.

Applaudissements.

Reconnaisances Or QualiClub

Madame Mesrar – QualiClub, c'est un travail d'équipe comme vous avez pu le voir. Je souhaitais ce soir, avant d'honorer les clubs qui ont reçu l'or, remercier toutes les équipes qui contribuent à la structuration des clubs, à l'affichage fédéral. Aujourd'hui, je souhaite remercier d'abord les accompagnateurs qui sont les personnes les plus proches des clubs pour les accompagner dans leur structuration et dans l'obtention de leurs reconnaissance et labels, les commissions régionales de labellisation, les comités départementaux, les référents régionaux, les formateurs et la commission nationale de labellisation. Merci à tous pour votre contribution à ce travail. On ne présente plus QualiClub aujourd'hui. On a démarré pendant cette période de pause. On a lancé ce produit et depuis ces deux années on a pu enfin travailler sur les dossiers des clubs pour les accompagner dans leur structuration.

Aujourd'hui, QualiClub ce sont des clubs affiliés bronze, des reconnaissances argent, des reconnaissances or, puis les labels BabyGym et gym+. Nous avons 171 clubs reconnus, avec 24 clubs affiliés or, 40 argent et 87 bronze. Et en ce qui concerne les labels, 18 BabyGym et 3 gym+, sachant que gym+ est un label qui

est sorti très récemment. Pour les clubs BabyGym, ce sont 18 nouveaux labels. On en a 149 labellisés aujourd'hui en plus de ceux-là.

On va passer à l'édition 2022 des clubs reconnus. Chacun se verra remettre une banderole au nom de son club. Les banderoles ont cette forme avec le nom du club.

On va faire un petit tour de France.

• Pour l'Île de France :

- Clamart représenté par Arnaud de Vauborel, responsable technique du club de Clamart
- Le Tremblay Athletic Club, le Tremblay, représenté par Régis Boyer

• Pour la Bretagne, le club GR sur Ille Saint-Grégoire, représenté par Emmanuelle Quéau, Présidente du Comité Départemental

• On descend en Nouvelle-Aquitaine avec l'Union Gymnique Paloise, représentée par Jocelyne Chauveau, Secrétaire du Comité régional de Nouvelle-Aquitaine ;

• En Auvergne-Rhône-Alpes : L'indépendante Stéphanoise, représentée par les co-présidents, Jean-François Rasclé et Christelle Cardoso ;

• Pour l'Occitanie,

- le Gym Club Ruthénois, représenté par le Président régional, Antoine Baron ;
- l'Etoile Gymnique de Colomiers, représentée par Muriel Moussaoui, secrétaire du Comité

Départemental de Haute-Garonne ;

• Nous terminons par la région qui nous accueille, le Grand-Est :

- La Chaumontaise, représentée par Stéphane Konieczny, Directeur Général ;
- L'avenir sportif ouvrier de Talange, représenté par Sylvie Bianconi, Trésorière ;
- Gym Concordia, représenté par son président, Elric Ferandel ;
- La Vosgienne Epinal, représentée par Cyrille Vincent, son président ;
- Metz Gym, représenté par sa présidente Marie-José Brunet.

Madame Mesrar – Nous félicitons ces clubs. C'est la première fois que nous le faisons en présentiel avec les présidents et leurs représentants. Encore une fois, c'est un travail d'équipe dans le club. Bravo à vous tous. On espère bien sûr en avoir encore bien d'autres l'année suivante. On a déjà une file d'attente donc je pense que c'est une opération qui fonctionne bien grâce à tous les membres qui s'y prêtent. Merci beaucoup.

Madame Mérieux – Merci. Félicitations à tous ces clubs. La photo souvenir avec les clubs de l'année 2021/2022 Reconnaissance Or.

Applaudissements.

Clôture

Madame Mérieux – Nous arrivons au terme de cette assemblée générale. L'ordre du jour est maintenant épuisé. Avant de clore ce 199^{ème} congrès, je vous informe que le dîner sera servi à partir de 20h00 et je vous remercie de rendre vos boîtiers en sortant de la salle. Je vous remercie aussi pour la confiance que vous nous avez accordée et la sérénité de ces débats qui se sont déroulés aujourd'hui. Merci à vous. Nous pouvons maintenant clore cette assemblée ordinaire 2022. Pour finir je laisse la parole au Président James Blateau pour la conclusion de cette journée.

Monsieur Blateau – Je vous remercie pour votre participation d'une part, vous remercie aussi pour votre confiance. C'est très important pour nous, pour nous aider à avancer ensemble et pour l'avenir. On a dit tout au long de la journée que la période n'était pas si facile pour les uns et pour les autres mais avec votre soutien, avec votre aide, avec votre amitié, on ira loin ensemble. Je voulais aussi remercier, avec vous et devant vous, Dominique Mérieux la Secrétaire qui a animé l'ensemble de cette journée.

Applaudissements.

Monsieur Blateau – Je remercie aussi tous ceux qui, dans le staff de la Fédération ont travaillé pour que ce congrès fonctionne bien

Applaudissements.

Monsieur Blateau – Je voulais aussi vous remercier pour tout le travail que vous faites dans les territoires. Merci beaucoup les amis. Merci de votre confiance.

Applaudissements.

Clôture de la réunion à 18h30.